



S'Limerscher blattel

Ou une année à Limersheim

Tables des matières

Table des matières	2
Mot du Maire	3
Délibérations du Conseil Municipal 2022	4
Décision du Conseil Municipal - Bâtiment du Foyer Club Saint Denis de LIMERSHEIM	7
Finances communales	8
Travaux communaux réalisés en 2022 par l'équipe communale	10
Travaux réalisés en 2022	11
Travaux programmés pour l'année 2023	11
Déclarations préalables et Permis de construire 2022	12
Etat-Civil 2022	14
Recensement de la population 2023	17
Histoire d'une famille ukrainienne à LIMERSHEIM	18
Journée de fleurissement 2022	20
Concours des maisons fleuries	21
Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes	22
Intercommunalité - Développement durable	25
Ecole de Limersheim	26
Intercommunalité - Périscolaire	31
Evènements 2022	32
Retour en images sur l'année 2022	34
Associations de Limersheim	36
Comité des Fêtes	37
Association pour le don de sang bénévole - Limersheim	37
Bibliothèque	38
Paroisse Saint Denis	41
Chorale Sainte Cécile	42
AAPPMA Hindisheim-Limersheim	44
Parents Associés de Limersheim	45
Section des Sapeurs-Pompiers de Limersheim et Amicale	46
Foyer Club St Denis	48
Le mot des arboriculteurs de Hindisheim - Limersheim	49
Le Bloc-notes	52
De nouvelles activités à la Ferme Kieffer	53
Un nouveau commerce à Limersheim	54
Horaires d'ouverture de la Mairie	55

Mot du Maire

Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

L'année dernière à la même époque j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19. Cette année j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité et de gaz correspondent à des bâtiments communaux.

Concernant l'éclairage public, vos élus ont depuis de nombreuses années entamé la modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi des leds. Ce chantier arrive cette année à son terme. Ne restera plus que l'éclairage extérieur de l'église et les éclairages intérieurs des bâtiments à traiter.

Nous affirmons clairement que l'éclairage public contribue à la tranquillité publique et à la sécurité de nos concitoyens.

Vous trouverez au travers de ce Limersher Blattel un article concernant ce sujet.

Pour la période de la nativité, notre village s'habillera de ses éclairages de Noël mais le fera de manière plus modérée afin de montrer l'exemple également.

La municipalité prend ses responsabilités dans ce domaine et gère au quotidien ce secteur de dépenses publiques afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Je me dois de faire, une fois de plus, de la pédagogie sur ce sujet ; les taux d'imposition votés par vos élus n'ont à nouveau pas augmenté cette année.

Si les Limersheimois et Limersheimois constatent des augmentations de la taxe foncière, celles-ci sont dues à l'augmentation des bases fiscales qui sont corrigées et modifiées par l'Etat.

La période de fête de fin d'année que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale doit nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments en familles et entre amis.

Prenez soin de vous.

Belles fêtes de fin d'année.



Votre Maire, Stéphane SCHAAL

Délibérations du Conseil Municipal 2022

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.fr>) ou directement à la Mairie.

Séance du 13 décembre 2021

Lors de la séance du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 8 novembre 2021, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Rapport annuel 2020 des Usines Municipales d'Erstein sur l'éclairage public

Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2021
- Approbation des travaux en régie - année 2021
- Modification budgétaire n°1/2021 - travaux en régie
- Modification budgétaire n°2/2021 - opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023
- Augmentation à 5% du taux de la part communale de la taxe d'aménagement pour les zones d'activité économiques complément d'information à la délibération n°04/05/2021 du 8 novembre 2021

Divers

- Consultation citoyenne
- Vœux 2022
- Distribution des paniers gourmands
- SAS d'entrée de la MAM
- Rapports des Commissions et tour de table

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 février 2022

Lors de la séance du 7 février 2022, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2021, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Fusion des consistoires de Strasbourg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Bischwiller de l'église protestante reformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL)
- Désignation par le Conseil Municipal des membres de l'Association Foncière de Limersheim abrogation de la délibération n° 08/01/2016 en date du 1^{er} février 2016

Ecole

- Modification des horaires de l'école à partir du 4 avril 2022 - Cycle de natation

Personnel

- Motion pour la prise en compte du droit local en Alsace-Moselle dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail, le droit des agents aux deux jours fériés locaux supplémentaires

Divers

- Demande de location d'emplacement - Distributeur de pizzas
- Animation biodéchets
- Dérogation scolaire
- Parrainage pour les élections présidentielles
- Lots de bois
- Rapports des Commissions et tour de table

Récapitulatif - Année 2022

Depuis la dernière publication, le Conseil Municipal s'est réuni 5 fois en séance ordinaire et a voté 37 délibérations durant l'année 2022.

Le Conseil Municipal s'est également réuni 2 fois en Commissions Réunies (*Réunions sans vote de délibérations*) et lors de diverses commissions de travail.

Séance du 11 avril 2022

Lors de la séance du 11 avril 2022, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 février 2022, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Désignation par le Conseil Municipal des membres de l'Association Foncière de Limersheim – Complément d'information à la délibération n°03/01/2022 du 7 février 2022
- Programme Local de l'Habitat Intercommunal
Avis des communes

Finances

- Approbation du Compte de Gestion 2021
- Approbation du Compte Administratif 2021
- Liste des dépenses d'investissement 2021
Dépenses supérieures à 3 000,00 euros TTC
Information aux conseillers municipaux
Budget Principal
- Subventions de fonctionnement 2022
aux organismes municipaux et associations locales
- Subvention d'investissement 2022
- Affectation du résultat d'exploitation 2021
- Fiscalité directe locale - Décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2022
- Approbation du Budget Primitif - année 2022
- Tarifs des services publics locaux 2022
- Remboursement de concession à Mme Yolande MULLER - Caverne n° 1C4

Divers

- Élections présidentielles du 10 avril 2022
1^{er} tour
- Urbanisme - Demande de recours
- Réforme du Plan Local d'Urbanisme
- Rapports des Commissions et tour de table



Séance du 13 juin 2022

Lors de la séance du 13 juin 2022, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 avril 2022, ainsi qu'à la signature du registre.
Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants
Modalités pour les actes de la Commune de Limersheim

Divers

- Bar - Bistrot - Truck, intervention de M. Clément NICAUD
- Rénovation du local des pompiers
- Demande de subvention
- Rapports des Commissions et tour de table



Séance du 3 octobre 2022

Lors de la séance du 3 octobre 2022, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 juin 2022, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
- Rapport d'activité de l'année 2021 de la Communauté de Commune du Canton d'Erstein sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets
- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale - année 2022
- Palmarès de fleurissement 2022

Urbanisme

- Acquisition du bâtiment du Foyer Club sise 5 rue des Bois et des parcelles s'y rattachant (section 2 parcelles 102 - 104 et 105)
- Vente de la parcelle section 31 n°461 d'une contenance de 23 centiares au profit de M. Guillaume LUTZ par acte administratif.
Abrogation de la délibération n°16/06/2017 du 4 septembre 2017

Séance du 3 octobre 2022

Urbanisme

- Vente de la parcelle section 31 n°461 d'une contenance de 23 centiares au profit de M. Guillaume LUTZ par acte administratif. Habilitation spécifique de M. Pierre GIRARDEAU, Adjoint au Maire pour représenter la Commune de Limersheim et pour signer l'ensemble des pièces de l'acte administratif
- Vente de la parcelle section 31 n°462 d'une contenance de 47 centiares au profit de M. Guillaume LUTZ et Mme Anne-Catherine LUTZ ép. KNEMP par acte administratif. *Abrogation de la délibération n°16/06/2017 du 4 septembre 2017*
- Vente de la parcelle section 31 n°462 d'une contenance de 47 centiares au profit de M. Guillaume LUTZ Mme Anne-Catherine LUTZ ép. KNEMP par acte administratif. Habilitation spécifique de M. Pierre GIRARDEAU, Adjoint au Maire pour représenter la Commune de Limersheim et pour signer l'ensemble des pièces de l'acte administratif

Divers

- Information sur la nouvelle Secrétaire de Mairie
- Subvention Intercommunale - Soutien à la vie associative
- Présentation du projet de construction sise 6 rue du Vin
- Fête de Noël des aînés 2022
- Chauffage de l'école
- Rentrée des Classes
- Décorations de Noël
- Agenda de fin d'année et début 2023
- Rapports des Commissions et tour de table



Séance du 7 novembre 2022

Lors de la séance du 7 novembre 2022, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 octobre 2022, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Désignation du secrétaire de séance
- Rapport annuel 2021 des Usines Municipales d'Erstein sur l'éclairage public
- Désignation d'un correspondant « Incendie et secours »

Finances

- Participation de la Commune à l'achat du cadeau de départ du Curé HELBERT
- Remboursement d'une dépense au profit de la Commune de Limersheim réalisée M. Pierre GIRARDEAU, adjoint au maire

Urbanisme

- Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Divers

- Information concernant le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
- Subvention Intercommunale - Soutien à la vie associative
- Logement du 6 rue du Vin (étage)
- Dotation Informatique (Communauté des Communes)
- REME (Réseau Express Métropolitain Européen)
- Fête de Noël des aînés 2022
- Recensement 2023
- Congrès des Maires de France
- Espaces verts
- Agenda de fin d'année et début 2023
- Rapports des Commissions et tour de table

Décision du Conseil Municipal

Bâtiment du Foyer Club Saint Denis de LIMERSHEIM

En date du 3 octobre 2022, le Conseil Municipal de LIMERSHEIM a validé par délibération unanime la rétrocession du bâtiment du Foyer Club Saint Denis de LIMERSHEIM et des terrains s'y rattachant au profit de la Commune.

[Retour sur ce dossier...](#)

Suite aux élections municipales de mars 2014 et l'obligation de réaliser le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), la liste de l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) a été demandée au Service Départemental d'Incendie (SDIS).

Cette liste indiquait alors que le bâtiment du Foyer Club était inscrit en bâtiment de 5^{ème} catégorie (*contrôle effectué uniquement par la Commune*) avec un effectif autorisé de 50 personnes.



Au regard de cette situation et afin de protéger juridiquement la Commune ainsi que l'association propriétaire, la Commune de LIMERSHEIM a sollicité une visite de contrôle de l'établissement.

Cette visite a été réalisée en date du 10 juin 2015.

A l'issue de cette visite, plusieurs informations, échanges, réunions ont eu lieu au sein du Conseil Municipal et avec l'association du Foyer Club, à savoir :

- ⇒ 1^{ère} information au Conseil Municipal en date du 6 juillet 2015 suite au passage de la Commission de sécurité débouchant sur un avis défavorable et la réalisation de divers diagnostics pris en charge par la Commune de LIMERSHEIM.
- ⇒ 2^{ème} information au Conseil Municipal en date du 7 septembre 2015 indiquant la confirmation de l'avis de la Commission de sécurité avec un reclassement du bâtiment en 4^{ème} catégorie des Etablissements Recevant du Public (E.R.P.)
- ⇒ 10 septembre 2015 : Réunion avec l'association du FCL avec demande d'éléments chiffrés à l'association
- ⇒ 28 janvier 2016 : Réunion à la demande de M. le Président du FCL entre le Maire, les Adjoints et des membres du Comité du Foyer afin de discuter de l'avenir du bâtiment.
- ⇒ 3^{ème} information au Conseil Municipal en date du 1^{er} février 2016 indiquant les discussions en date du 28 janvier 2016 avec la décision de créer une commission spéciale de transfert au sein du Conseil Municipal.
- ⇒ 4^{ème} information au Conseil Municipal en date du 10 décembre 2018 indiquant qu'une nouvelle réunion a eu lieu avec le Foyer Club au sujet de l'avenir de la salle du Foyer Club avec proposition à la Commune de racheter le bâtiment à l'euro symbolique et de réaliser les travaux. Lors de ce nouveau rendez-vous il a été demandé au Président qu'un courrier indiquant l'utilisation du bâtiment soit transmis à la Commune.
- ⇒ 29 janvier 2019, courrier réceptionné par la Commune avec indication qu'à compter de 2020, le Foyer sera réservé uniquement aux activités du Foyer Club (plus aucune location,)
- ⇒ 5^{ème} et 6^{ème} information au Conseil Municipal en date du 2 septembre 2019 et du 7 octobre 2019 afin de faire un point sur l'avancée des échanges avec l'association du FCL.
- ⇒ Les années 2020 et 2021 ont été fortement perturbées par la crise sanitaire du COVID et en septembre 2021, une nouvelle information est faite auprès du Conseil Municipal avec l'information qu'une formalisation de l'avenir du bâtiment doit être réalisée par l'Association lors de l'assemblée générale de cette dernière afin d'enclencher le transfert.
- ⇒ 3 mars 2022 : L'Association du Foyer Club Saint Denis a procédé lors de l'assemblée générale du Foyer Club au vote pour le transfert à l'euro symbolique du bâtiment et des terrains afférents du Foyer Club à la Commune de LIMERSHEIM.
- ⇒ 4 juillet 2022 : La Commune de LIMERSHEIM a réceptionné un courrier daté du 1^{er} juillet 2022 accompagné du Procès-Verbal de l'assemblée générale du Foyer Club
- ⇒ 3 octobre 2022 : le Conseil Municipal de LIMERSHEIM a validé par délibération unanime la rétrocession du bâtiment du Foyer Club Saint Denis de LIMERSHEIM et des terrains s'y rattachant au profit de la Commune.
- ⇒ 5 novembre 2022 : transmission du dossier à Maître TRENS, Notaire à ERSTEIN pour instruction du dossier.

Il nous paraissait aujourd'hui important de communiquer sur ce gros dossier qui verra son achèvement en 2023 et la réalisation des travaux de sécurité par la Commune.

Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif 2020 se clôture avec un excédent de 226 240,67 € à reporter au Budget Primitif 2022, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjoint au Maire, Monsieur Pierre GIRARDEAU.

Budget Primitif 2022

Le Budget Primitif 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses à 662 027,98 € se répartissant de la façon suivante :

- ♦ Fonctionnement : 396 696,90 €
- ♦ Investissement : 265 331,08 €

TOTAL : 662 027,98 €

Le budget 2022 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

Détail du Budget 2022

Section de fonctionnement

Dépenses		
Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	176 326,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	100 250,00 €
014	Atténuations de charges	41 096,00 €
65	Autres dépenses de gestion courante	49 450,10 €
Total des dépenses de gestion courante		367 122,10 €
66	Charges financières	7 300,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		394 922,10 €
042	Opérations d'ordre	1 774,80 €
TOTAL		396 696,90 €

Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant
70	Produits services, domaine et vente diverses	11 450,00 €
73	Impôts et taxes	235 273,00 €
74	Dotations et participations	60 619,70 €
75	Autres produits de gestion courante	34 898,37 €
Total des recettes de gestion courante		342 241,07 €
76	Produit financiers	5,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		342 246,07 €

Report du résultat 2021	54 450,83 €
--------------------------------	--------------------

TOTAL	396 696,90 €
--------------	---------------------

Section d'investissement

Dépenses		
Chapitre	Intitulé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00 €
204	Subventions d'équipements versées	104,70 €
21	Immobilisations corporelles	152 226,38 €
Total des dépenses d'équipement		202 331,08 €
16	Emprunts et dettes assimilées	58 000,00 €
020	Dépenses imprévues	5 000,00 €
TOTAL		265 331,08 €

Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant
13	Subvention d'investissement	32 866,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 028,31 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	102 904,79 €
138	Autres subventions d'investissement non transférable	4 872,13 €
Total des recettes réelles d'investissement		194 671,23 €
042	Opérations d'ordre	1 774,80 €
Total		196 446,03 €

Report du résultat 2021	68 885,05 €
--------------------------------	--------------------

TOTAL	265 331,08 €
--------------	---------------------



La dette communale



La dette de la Commune s'élève au 1^{er} janvier 2022 à 447 487,61 €, soit environ 665,90 € par habitant (Population légale au 01/01/2022 : 672 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 65 120,48 €.

Pour information, les emprunts en cours se répartissent de la manière suivante :

Travaux de construction du complexe scolaire
3 emprunts en cours
Echéances : 2024 - 2025 et 2027
Total du restant dû : 144 853,23 €

Réhabilitation du bâtiment 4 place de l'Eglise
1 emprunt en cours
Echéance : 2038
Total du restant dû : 258 670,72 €

Cet emprunt contracté en 2018 pour un montant de 300 000 € dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie a été débloqué pour un montant de 200 000 €.

Les 100 000 € restants permettent de financer la part communale dans le cadre de la rénovation de l'église en attendant le reversement des subventions et du fond de compensation de la TVA en 2021 - 2022.

Rénovation de l'église Saint Denis
1 emprunt en cours
Echéance : 2030
Total du restant dû : 43 963,66 €

Ce prêt représente une part d'apport de la paroisse Saint Denis et la paroisse rembourse la Commune du montant des annuités, permettant ainsi de ne pas grever le budget communal (remboursement 2022 : 4 872,13 €)

Les taux de la Commune en 2022

En raison de l'augmentation des base foncières appliquée par les services de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 11 avril 2022, de ne pas augmenter les taux de fiscalité sur le foncier bâti et le foncier non-bâti pour l'année 2022.

Les taux communaux pour l'année 2022 sont :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	17,13 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	32,96 %



Dotation Globale de Fonctionnement

Pour information, la dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat cette année 2022, a encore été réduite dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. (-1,35 % par rapport à l'année 2021 soit 678,00 € de moins de recettes). Une baisse de 26 083,00 € depuis 2014.



Nouvelle nomenclature comptable : M 57 développée pour le budget communal et CCAS

Par délibération du 13 décembre 2021, la Commune a décidé le passage à la M 57 par anticipation, à partir de l'exercice 2023. Le plan de comptes M 57 abrégé s'applique par défaut pour les communes de moins de 3 500 habitants. Etant donné le manque de détail pour certains comptes, notamment pour les immobilisations, le Conseil municipal a décidé d'appliquer la nomenclature M 57 développée, sans les obligations réglementaires de la M 57 développée propre aux collectivités de plus de 3 500 habitants.

Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2021, Budget Primitif 2022 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjoints se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

Travaux communaux réalisés en 2022 par l'équipe communale

Aménagement de l'entrée du village



Les travaux de finitions, à savoir la mise en place de la terre végétale sur l'ensemble de la surface, a pu être réalisée cette année sous la forme d'un chantier en régie.

L'herbe a été semée au cours du printemps, mais l'épisode caniculaire de cet été n'a pas permis d'avoir le résultat voulu. Un nouveau semis a été réalisé cet automne.

Les pavés permettant de créer une allée propre pour se rendre dans l'abri bus ont été commandés et seront posés début de l'année 2023.



Réalisation d'une nouvelle estrade pour la bibliothèque

Menuisier de formation, notre ouvrier communal, Jérôme, a fabriqué une nouvelle estrade pour la bibliothèque. Cette dernière a ensuite été mise en peinture par le Conseil Municipal des Enfants.

(Photos et article dans la page « Conseil Municipal des Enfants »)

Plantation sur la place du Souvenir



Suite à la récupération de nombreux plants de rhododendrons, nous avons pu finaliser l'aménagement le long du mur de clôture avec Messieurs JEHL Jean-Louis et Antoine et le passage depuis la place du souvenir entre la place de l'église et la rue circulaire.

La mise en place d'éclats de grès à l'arrière du monument aux morts en 2023 finalisera ce projet.

Nous avons également pu agrémenter la place de l'église cette année au moment de la Toussaint grâce à la même récupération de plants.



Bien d'autres travaux ont été réalisés en régie (entretien des bâtiments communaux, travaux d'espaces verts, travaux de préparation des chantiers du Conseil Municipal des Enfants, ...)

Travaux réalisés en 2022



L'année 2022 a également été marquée par la réalisation de la dernière tranche de remplacement des candélabres d'éclairage public.

Aussi, fin 2022, l'ensemble des luminaires de notre village sont passés à la Led.

Ne restera plus que l'éclairage du clocher à traiter, ainsi que l'ensemble des bâtiments publics (hors église Saint Denis et Salle des cérémonies qui ont été réalisés au cours des travaux de rénovation).

Ces travaux ont été réalisés par la Société SPIE pour un montant total de **14 550,00 euros TTC**, (*Travaux subventionnés par la DETR*) et également suivi et réalisés par notre Adjoint, Pierre GIRARDEAU.



Eclairage public à Limersheim

Suite à la rénovation de l'éclairage public depuis l'année 2014, nous vous présentons un extrait du rapport 2021 concernant l'éclairage public à Limersheim.

L'éclairage public de Limersheim est composé de 101 points lumineux (fin 2021). La consommation annuelle est de 21 186 kWh pour une puissance souscrite de 14,3 kVa.

La consommation moyenne par point de livraison est de 209,76 kWh/PL alors qu'elle est de 359 kWh/PL sur les communes du secteur des UME.



Evolution des données d'éclairage public			
Année	Nbre de points lumineux	Consommation annuelle en Kwh	Evolution N/N-1 (%)
2014	96	53 810	4,37
2015	96	56 401	4,82
2016	96	49 522	-12,2
2017	96	43 989	-11,17
2018	101	40 131	-8,77
2019	101	41 754	4,04
2020	101	23 357	-44,06
2021	101	21 186	-9,29

Travaux programmés pour l'année 2023

Pour l'année 2023, quelques travaux sont déjà prévus et programmés. Ils seront encore à confirmer lors de l'adoption du budget 2023, qui sera voté en avril prochain.

Ces travaux pré-inscrits seront :

- Réalisation de la voirie de la rue des Platanes après travaux de réseaux
- Divers travaux d'enrobés (réfection de trottoirs et autres)
- Travaux de signalisation
- Divers travaux non définis à ce jour



Des travaux de concessionnaires de réseaux (SDEA) entraîneront également des interventions de la part de la Commune en 2023 et dans les années à venir.

INFOS TRAVAUX

Déclarations préalables et Permis de construire 2022

Les formulaires d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc..) font l'objet de mises à jour régulières. Les versions en vigueur sont disponibles sur le site www.service-public.fr

- ♦ Les plans cadastraux sont également disponibles à l'adresse www.cadastre.gouv.fr
- ♦ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est disponible à l'adresse www.atip67.fr Rubrique « Documents d'urbanisme ».



Déclaration Préalables

A = Accordé / R = Refusé / T = Tacite

KIEFFER Jean-Paul	Ravalement de façades 76, rue Circulaire	A : 13/01/2022
KIMMENAUER Frédéric	Installation de panneaux photovoltaïque 8 A, rue Circulaires	A : 03/02/2022
FOESSEL Annelise	Création d'une serre Erstenstrang	R : 11/02/2022
FOESSEL Joseph	Rénovation de la maison, création d'un carport et d'une terrasse 56, rue Circulaire	A : 17/02/2022
GIRARDEAU Pierre	Installation de 4 fenêtres de toit 3, rue des Amandiers	A : 28/03/2022
JOSSEAUME Guy	Remplacement du portail et du portillon 30, rue Circulaire	A : 29/03/2022
H2R ENERGIE	Installation de panneaux photovoltaïques 7, rue des Noyers	R : 14/04/2022
ECKERT Jeannot	Installation abri de jardin 12, rue du Verger	A : 28/04/2022
OTT François	Rénovation toiture et changement des tuiles 6, rue des Bois	A : 28/04/2022
HUGEL Vincent	Remplacement des fenêtres 27, rue Circulaire	A : 09/05/2022
HUGEL Vincent	Construction d'une chaufferie 27, rue Circulaire	A : 09/05/2022
VOLLMER Gérard	Installation d'un grillage et d'une porte en bois 4, rue des Noyers	A : 19/05/2022
BACH Bruno	Pose de panneaux photovoltaïques 14 B, rue des Noyers	A : 31/05/2022
MEYER Véronique	Démontage d'une terrasse existante et remplacement par une dalle en granit et un escalier 10, rue des Charmes	R : 24/08/2022
DUCHET Valérie	Remplacement d'une clôture 7A, rue du Vin	A : 23/08/2022
SCI MUTSCHLER	Modification d'ouvertures (création et modification de fenêtres, portes,...) Aménagement d'un schlupf, clôture, et création d'un terrasse 42, rue Circulaire	A : 13/10/2022
STIEGER François	Construction d'un abri de jardin 6, rue des Platanes	A : 11/10/2022
LEVALLOIS Robert	Pose de panneaux photovoltaïques 16, rue des Charmes	A : 11/10/2022

Permis de Démolir

A = Accordé / R = Refusé / T = Tacite

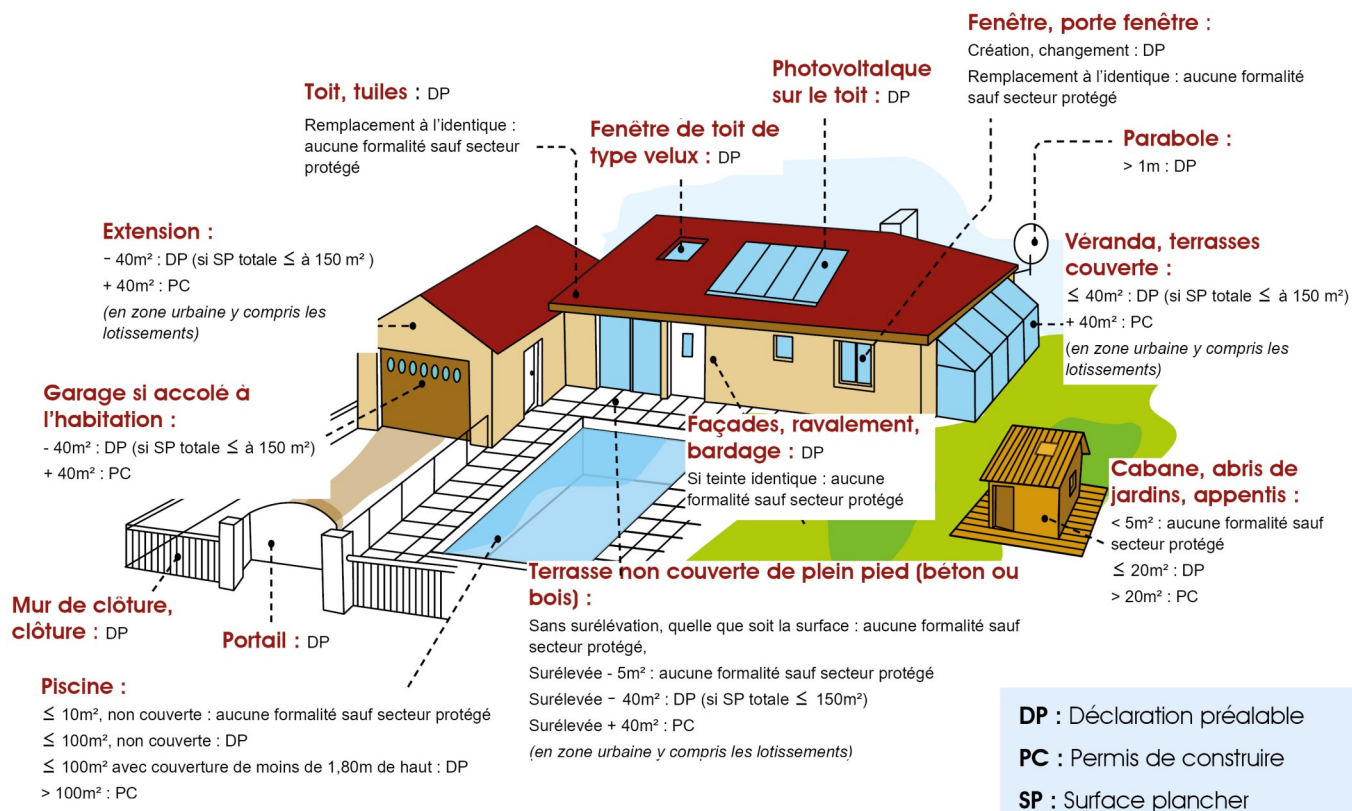
LUTZ Guillaume	Démolition du hangar Rue des Platanes	A : 11/04/2022
----------------	--	----------------

Permis de Construire

A = Accordé / R = Refusé / T = Tacite

REIBEL Laura	Construction d'un collectif de 2 logements Rue Binnen	A : 28/03/2022
LUTZ Guillaume	Démolition du hangar Rue des Platanes	A : 11/04/2022

Quelles autorisations pour quels travaux ?



Information sur le cadastre d'Alsace-Moselle

Jusqu'à dix-mille documents intègrent chaque année la base numérisée du cadastre d'Alsace-Moselle accessible sur internet. Une loi de 1884 confère à ce cadastre alsacien-mosellan une valeur juridique tout à fait originale.

Depuis 2020, la totalité de la documentation cadastrale des trois départements que sont le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, a été entièrement numérisée.

Cela représente 1,5 million de documents dont le plus ancien remonte à 1884 ; et, depuis septembre 2020, date de fin de la numérisation du « stock », 23 000 nouveaux documents ont été numérisés et mis en accessibilité sur le portail internet dédié. L'opération de numérisation initiale, qui a pris trois ans, aura coûté 2 millions d'euros, financés par les trois départements, le Conseil Régional et l'Union Européenne.

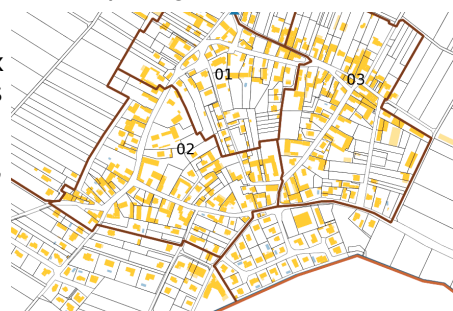
La numérisation est le fruit d'un travail engagé en 2017 par le conseil régional de l'époque, en partenariat avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), l'ordre des géomètres experts et les trois départements.

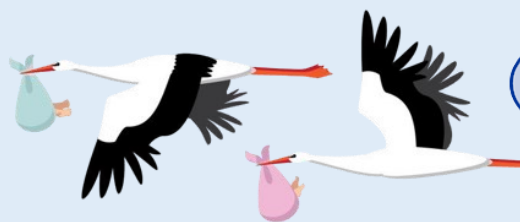
L'objectif était à la fois de rendre la documentation facilement accessible et de la protéger en économisant la manipulation de documents anciens et fragiles.

Le fonds numérisé est consultable grâce à un portail gratuit accessible aux particuliers et aux professionnels (géomètres, notaires, agents des finances publiques, communes).

On y trouve des croquis, des documents d'arpentage, des états de section, des listings de polygonisation, des carnets de levé.

La consultation sur www.cadastre-alsace-moselle.fr peut se faire par type de document, par référence cadastrale ou par l'adresse postale du terrain.





Félicitations aux heureux parents.

Mariages



Mireille REHM
& Stéphane LAUDY
11 juin 2022



Julie LAZERUS
& Alexandre TIMOFEEV
18 juin 2022

Félicitations aux jeunes mariés.

Décès



Christian KEIFLIN
Décédé le 15 décembre 2021



Gunter NITKA
Décédé le 18 décembre 2021



Erwin BINNERT
Décédé le 25 janvier 2022



Berthe STAUB veuve HUGEL
Décédée le 8 mai 2022



Martina BEYHURST
Décédée le 15 mai 2022



Clémence KUHN veuve FOESSEL
Décédée le 24 août 2022



Léon FOESSEL
Décédé le 30 novembre 2022



Maurice HAMM
Décédé le 3 décembre 2022

Grands anniversaires

80 ans	
Alfred WALTER	26 janvier 2022
Nicole MARIE	21 septembre 2022

85 ans	
Francine MEYER	5 janvier 2022
Jacqueline HURSTEL	1 février 2022
Mathilde VOLLMER	2 mars 2022
Suzanne MUTSCHLER	10 décembre 2022

90 ans	
André BEYHURST	19 août 2022

91 ans	
Martina BEYHURST	25 janvier 2022
Léon FOESSEL	19 février 2022

92 ans	
Louise MUTSCHLER	9 février 2022
Lucie ISSENHART	22 avril 2022
Mathilde SCHAAL	7 décembre 2022

Noces d'Or 50 ans de mariage	
Antoine KIEFFER et Marie-Claire ROOS	22 avril 2022

Noces de Diamant 60 ans de mariage	
André BEYHURST et Danièle RINGEISEN	23 février 2022



Nouveaux arrivants

Il est important de rappeler que Limersheim, comme d'autres communes d'Alsace-Moselle, possède un fichier domiciliaire. Il est strictement confidentiel et est utilisé dans le cadre des convocations pré-scolaires, du recensement militaire, pour diverses manifestations municipales comme le Repas des Aînés...

Vous êtes nouvel arrivant : pour être inscrit au fichier domiciliaire, présentez-vous au secrétariat de mairie avec votre livret de famille ou une carte d'identité et un justificatif de domicile.

Vous avez changé d'adresse dans la commune ou vous l'avez quitté, pensez à prévenir le secrétariat de mairie en indiquant votre nouvelle adresse.

Attention, cette démarche n'entraîne pas d'inscription automatique sur la liste électorale.

Amandine URBAN
45 A, rue Circulaire 20/07/2020

Jean-Philippe COLARD
17, rue Circulaire 02/01/2021

François LENZEN
Ghazaleh LENZEN
Damian LENZEN
63, rue Circulaire 27/11/2021

Frédéric RUIZ
Jennifer RUIZ
Mila RUIZ
Alma RUIZ
1 A, rue de la Boulangerie 01/03/2022

François COSMO
7, rue des Noyers 01/06/2022

Stéphane ROUILLON
Christelle ROUILLON
Hugo ROUILLON
Aymeric ROUILLON
3, place de l'Eglise 05/06/2022

Marc GRAILLOT
Emanuelle GRAILLOT
56, rue Circulaire 08/09/2022



Recensement de la population en 2023

**La campagne de recensement de la population commence le 19 janvier 2023.
Comment ça marche ? À quoi ça sert ? Qui est concerné ? Combien de temps ça dure ?**

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Quel est le calendrier cette année ?

En 2023, le recensement se déroulera dans les 7 000 communes de moins de 10 000 habitants concernées du **jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023** en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane.

Comment reconnaître un agent recenseur ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

Comment se passe le recensement à domicile ?

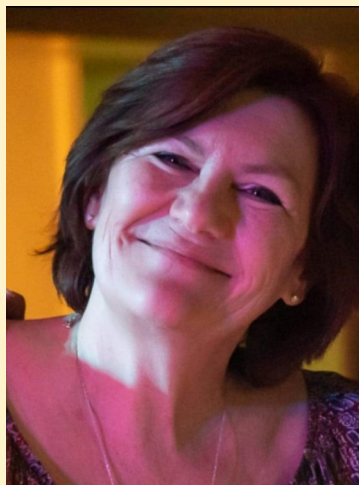
Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous choisissez cette option, il faut vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr et saisir les identifiants présents sur la notice remise par l'agent recenseur, puis remplir le questionnaire en vous laissant guider et valider. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra :

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- des notices explicatives disponibles en français et dans certaines langues étrangères (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais, roumain, turc).

Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Si vous le souhaitez, il peut vous aider à les compléter. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Et à LIMERSHEIM ?

Concernant le recensement à Limersheim, vous aurez la joie de rencontrer notre agent recenseur, Mme Christine DUSCH.

Pensez à bien identifier vos boîtes aux lettres.

Merci de bien vouloir lui réserver un bon accueil pour cette mission d'intérêt général.

Histoire d'une famille ukrainienne à LIMERSHEIM

Voilà près de 9 mois, le 24 février 2022, sur ordre du Président russe Vladimir Poutine, à partir de la Russie, de la Biélorussie et des territoires ukrainiens occupés par les Russes depuis la guerre russo-ukrainienne de 2014, à savoir : la Crimée et les « républiques populaires » de Donetsk et de Lougansk, une guerre a éclatée au frontière de l'Europe entre l'Ukraine et la Russie.

Nous tenions à travers ce bulletin municipal laisser la parole à une famille ukrainienne, installée dans notre village depuis le printemps. (texte écrit en russe par Julia et traduit par ordinateur)

Je veux partager mon histoire sur la façon dont nous sommes arrivés dans le charmant village de Limersheim.

Je m'appelle Julia PARADNYA et je suis originaire d'Ukraine. Je vis dans la Ville de KIEV.

Ma profession est orthophoniste.

J'ai vraiment aimé ma vie dans mon pays, jusqu'au 24 février 2022, chacun de nous avait ses projets, sa famille, ses amis, son travail préféré.

Mais, malheureusement, une guerre à grande échelle a commencé en Ukraine !

Tôt le matin du 24 février 2022, la Russie a tiré un grand nombre de missiles dans toute l'Ukraine. C'était une panique terrible, de la peur, des larmes. Les gens sont descendus dans la rue et ne savaient pas où courir et quoi faire.

Des bouchons ont commencé sur les routes, des files d'attente de plusieurs kilomètres se sont formées dans les magasins et les stations-service, après quelques jours, il n'était plus possible d'acheter des produits d'épicerie et de faire le plein des voitures, puisque tout était fermé.

Mes parents, ma sœur Katya et sa famille, Kirill son mari et Varavra sa fille, vivaient dans la petite et belle ville de Roubijné dans la région de Lougansk et à cette époque.

Katya était manucure et Kirill était chauffeur de poids lourds.

Ma fille Angelina était également à Roubijné. Elle est venue chez sa grand-mère pour les vacances. Après quelques jours, la communication avec les proches a été coupée. Les tours mobiles ont été endommagées.

La plupart des gens ont quitté l'Ukraine, les autres se trouvaient dans des abris anti-bombes, sans eau ni nourriture adéquate.

Les visages des gens étaient gris et sombres à cause du choc, on s'est rendu compte que ce n'était que pour quelques jours, mais malheureusement cela continue à ce jour. Le 14 mars, l'amie de ma fille m'a appelée et m'a dit que la maison de la grand-mère d'Angelina était en feu, il n'y avait eu aucun contact avec mes proches depuis plusieurs jours... A ce moment j'ai reçu un choc, il m'a semblé que j'avais tout perdu. Grâce à Dieu, mes proches ont miraculeusement quitté Roubijné. Ma sœur Katya, sa fille Varvara et son mari Kirill sont partis pour la ville de Dnipro et ma fille est allée à Kiev.

Notre famille n'avait pas l'intention de quitter notre pays.

Le stress que j'ai vécu a laissé des traces, je suis tombé malade et j'ai été hospitalisée, opérée, on pensait que tout était fini. Mais une semaine plus tard, je me suis encore sentie mal, une autre opération et un diagnostic d'oncologie. Ce furent des larmes, de la peur et du désespoir

Merci à ma famille, mes amis, mon médecin (en Ukraine pendant la guerre il est impossible de se faire soigner, il n'y a pas d'approvisionnement en médicaments, tout est dirigé vers le front),

En France, Jean-Luc (un ami) a pris rendez-vous avec un oncologue à l'hôpital ICANS. Au conseil de famille, il a été décidé d'aller à Strasbourg, mais je ne pouvais pas le faire seule, car c'était le dixième jour après l'opération, j'étais dans un très mauvais état. Mon mari n'était pas autorisé à sortir d'Ukraine et il ne pouvait pas m'accompagner.

Ma sœur Katya et ma nièce Varvara m'ont accompagnée, c'était un voyage très difficile de l'Ukraine à Strasbourg, nous avons eu quatre transferts.

Nous avons quitté l'Ukraine le 4 mai 2022 et sommes arrivées en France le 7 mai 2022.

Nous avons roulé pendant deux jours sans vraiment savoir où nous allions. Arrivées à Offenbourg, ma copine Karina et Jean-Luc nous ont rencontrés et nous sommes allés place de la bourse et à la préfecture. La question s'est posée de savoir où habiter... Les deux premiers jours, alors que nous cherchions un logement, nous nous sommes installés à l'hôtel Le Chalet dans le village de Fegersheim.

L'hôtesse Marie-Paule, très hospitalière, nous a regalé de délicieux croissants et café. Lors de notre départ, l'hôtesse de l'hôtel ne nous a pas fait payer et a pris un sac d'épicerie avec elle, ce qui était inattendu et très agréable pour Katya et moi. Cela nous a ému jusqu'aux larmes. Depuis deux jours, Anne-Marie cherchait un logement pour nous, ses amis de Limersheim lui ont proposé qu'il y ait une famille qui puisse héberger des Ukrainiens.



Le destin a pris soin de nous, nous avons rencontré des gens formidables Sylviane et Serge Goetz, le 10 mai 2022.

Ces personnes merveilleuses nous ont fourni les conditions nécessaires à la vie et, à ce jour, elles nous accordent de l'attention et des soins, nous pouvons dire avec confiance qu'elles sont devenues comme des parents pour nous.

Nous manquons maintenant de soutien et de communication avec nos parents (puisque'il n'y a plus de contact avec eux depuis deux mois, maintenant qu'ils sont en territoire occupé)

Sylviane s'est arrangée pour que nous fassions connaissance avec les autorités locales de Limersheim, dirigées par le Maire Stéphane SCHAAL. Notre Varvara n'est pas passée inaperçue, elle a commencé à aller à l'école de Limersheim. Varvara avait peur de la façon dont elle communiquerait avec les enfants et comment l'école française l'accepterait.

Le premier jour, le Maire Stéphane est venu chercher Varvara et l'a emmenée dans la salle de classe. Grâce au professionnalisme de l'enseignante Abigaëlle, elle a organisé une réunion pour notre enfant. Les enfants ont dessiné les drapeaux de l'Ukraine et de la France, ont fait des badges avec leurs noms, un des garçons a offert des fleurs à Varvara.

Varvara avait des amis français, ce qui était très important pour nous.

Notre fille court à l'école avec grand plaisir et communique avec ses camarades de classe.

Pendant les vacances d'été, Varvara et ses copines ont fait du vélo, nagé dans la piscine, sont allées rendre visite aux petits-enfants de Sylviane, ont visité les musées de Strasbourg.

Nous aimons beaucoup que les habitants de Limersheim respectent leurs traditions, des activités sont souvent organisées. Serge et Sylviane nous ont invitées à l'un de ces événements "la fête des voisins".

En y participant, nous avons constaté que les villageois sont très accueillants, sympathiques et aimables. Pour le vélo, Sylviane et Serge nous ont fourni des vélos, nous ont parlé des curiosités et de la cuisine traditionnelle d'Alsace.

Le 15 août, Kirill, le mari de Katya, nous a rejoint à Limersheim. Il a quitté l'Ukraine étant donné que le territoire de région de Lougansk est occupé par les russes et que les russes autorisent des déplacements pendant 14 jours. Il a surtout quitté l'Ukraine pour ne pas être incorporé dans l'armée russe.

Mon mari, quant à lui, ne peut pas quitter l'Ukraine. Il est toujours à Kiev et n'a pas l'autorisation de quitter le pays.

Ma sœur Katya a demandé un emploi et Sylviane l'a présentée à l'agriculteur Bernard Hurstel de Limersheim. Bernard, une personne gentille et positive, a créé une atmosphère positive pour ses employés, a fourni du travail et les combinaisons nécessaires. En août, le mari de Katya, Kirill, a également commencé à aider Bernard dans son travail.

La maman de Bernard nous régale souvent avec les légumes de son jardin, et nous parle volontiers lors de nos rencontres. Nous nous tournons souvent vers Bernard pour obtenir de l'aide, il ne refuse jamais de nous aider. Travailler avec Bernard et sa famille est un plaisir.

Toute notre famille est très reconnaissante envers la famille de Sylviane et Serge Goetz, Bernard et sa famille, la Mairie de Limersheim, et la France pour leur grand soutien et leur aide à notre famille.

Merci à tous pour votre gentillesse !



*Katya, Varvara et leurs voisins
dans un sous-sol à Roubijné
(février 2022)*



*Varvara et son voisin
(février 2022)*



*Dans un sous-sol
(février 2022)*

Journée de fleurissement 2022

L'année 2022 a encore une fois été marqué par une journée de fleurissement communal avec l'aide de quelques bénévoles.

Aussi, rendez-vous était donné le samedi 28 mai pour le remplissage des divers espaces fleuris.

Cette journée s'est terminée avec un moment de convivialité avec l'ensemble des participants.

Pour l'année 2023, il a été décidé de renouveler cette opération.

L'équipe municipale remercie encore une fois Marie-Odile KIEFFER, Fabienne SCHAAL, Jeanne-Marie GIRARDEAU et Jean-Pierre DIEBOLT pour leur aide.



Concours des maisons fleuries



Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 8 juillet 2022. Présidé par Patrick KIEFER, il était composé de :

- **Patrick KIEFER** – Président du jury
- **Marion FRANCOIS** - Commune de Hindisheim
- **Michaël WEBER** - Commune de Hipsheim
- **Bernadette SEURET** – Conseillère Municipale
- **Bernard HURSTEL** - Adjoint
- **Benoit ANTZ** - Lauréat 2021

Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- ⇒ **Intégration des fleurs dans un environnement végétal**
- ⇒ **Harmonie**
- ⇒ **Originalité**
- ⇒ **Entretien**
- ⇒ **Environnement**

Les catégories de ce concours 2022 sont les suivantes :

- ⇒ Maison à Colombages
- ⇒ Maison traditionnelle
- ⇒ Potagers, vergers et jardins

*Merci à tous pour
l'embellissement de notre village*

Les prix de fleurissement seront distribués lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire en janvier 2023.

Catégorie Maison Traditionnelle

3 Fleurs

Mme Josiane WALTER
M. Jean-Jacques REINLING
3 B, rue de la Gare

2 Fleurs

M. et Mme Christiane et Jean-Marc ROMILLY
23, rue Valpré

1 Fleur

M. et Mme Martine et Eric WALTER
2A, rue des Noyers

Catégorie Maison à Colombages

3 Fleurs

M. et Mme Colette et Raymond KIEFFER
68, rue Circulaire

2 Fleurs

MM Dominique PALADE et Fabrice MARCHAL
61, rue Circulaire

M. et Mme LUTZ Angèle et Jean-Marie
39, rue Circulaire

Potagers, Vergers et Jardins

3 Fleurs

M. et Mme Marie-Louise et Gilbert BEYHURST
35, rue Circulaire

2 Fleurs

M. et Mme Claire et Antoine KIEFFER
1, rue des Bois

1 Fleur

M. et Mme Céline et Jean-Luc BOTTEMER
37, rue Circulaire



Nous commençons par la fin d'année 2021 avec la distribution des colis aux aînés !

Quelle joyeuse manifestation ! C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur que les enfants ont frappé aux portes des aînés pour leur offrir un panier rempli de bonnes choses à manger et à boire !



Des idées pour réaménager le terrain de sport

Nous voulons que ce terrain soit accessible à tout âge, à toute personne : aux enfants pour jouer, aux familles pour se retrouver et pique niquer, aux plus grands pour jouer au foot, basket ou ping pong, à tous les habitants pour s'asseoir sur un banc au calme.

Un grand travail d'imagination, une consultation des enfants à l'école, des dessins et plans ont été réalisés au cours du premier trimestre.

Un projet en deux étapes a été examiné et approuvé par les adultes

Nous avons prévu 4 espaces qui peuvent se chevaucher :

- ◆ Repos et pique nique avec tables et bancs
- ◆ Espace jardinage et Arbres fruitiers
- ◆ Terrain de foot
- ◆ Terrain de jeux avec un sentier pieds nus, un espace jeux pour les plus jeunes

Les différents dispositifs se répartiront de part et d'autre du terrain de foot que nous délimiteront dans un premier temps.

1. Le rafraîchissement du terrain de foot :

Mesures et délimitations ont été réalisées par les enfants de la classe CE/CM avec des piques à brochettes donnant l'occasion d'un cours de géométrie dans l'espace.

Pour finaliser le travail les enfants du conseil ont réalisé le traçage (éphémère) du terrain sous la direction de Didier Foessel, le responsable du club de Hindisheim.



2. Des bacs pour faire du jardinage

Avec des palettes de récupération Jérôme a réalisé trois bacs que les enfants ont remplis de gravier et terre pour planter tomates et herbes aromatiques.

3. Un jardin/sentier pieds nus.

Le choix de l'emplacement, le traçage et réalisation ont été faites par le CE/CM dans le cadre de l'école nature au mois d'octobre.

Pour marcher pieds nus les enfants ont décidé de remplir les bacs de paille, foin, marrons, galets, sciure, feuilles mortes

Au printemps les espaces serviront de carrés de jardinage.



SENTIER PIEDS NUS

Qu'est ce qu'un sentier pieds nus ?

Le sentier pieds nus est composé de plusieurs stations où vous pouvez expérimenter différents sols sous vos pieds. Il passe par toutes sortes de sols naturels qui réservent des sensations variées, par exemple vous sentirez sous vos pieds du sable de quartz, des copeaux de bois, un petit pont de bois, de l'herbe fraîche, des petits cailloux, des galets ou encore de la mousse de montagne. Pour finir, rincez vos pieds et retrouvez-les plus doux et soyeux que jamais.

Après la mise en place, le remplissage :



Et enfin l'utilisation :



4. *Plantation des arbres fruitiers*

Comme à la Sainte Catherine tout bois prend racine elle s'est déroulée les 25 et 26 novembre. La classe 2 et les conseillers ont planté un pommier reine des reinettes, un quetsch d'Alsace, un mirabellier et un abricotier polonais à l'emplacement qu'ils avaient choisi.

5. *Bancs et tables de pique nique*

Du fait de la canicule de cet été ils n'ont pas été mis en place sur cet espace qui, pour l'instant manque d'ombre, ils le seront au printemps prochain.

Des trieurs pour récupérer piles, bouchons et stylos usagers

Nous avons décoré et installé un ensemble de 3 bacs de récupération à l'école, au dépôt de pain et à la mairie, chaque habitant a ainsi l'occasion de ramener piles, bouchons et stylos pour qu'ils puissent être recyclés.

Les stylos sont ramenés chez Caritas Molsheim qui les revend à TERRACYCLE fabricant d'arrosoirs et meubles de jardins à partir de plastiques recyclés.

La vente au poids permet de payer des séjours et vacances pour les familles modestes.



Mise en peinture d'une nouvelle estrade pour la bibliothèque

Les bénévoles ont dessiné les plans, Jérôme l'a construite et les enfants l'ont peinte en orange et violet.



**De nouvelles élections pour apprendre la citoyenneté
et choisir 2 nouveaux représentants CM1 ont eu lieu fin novembre.**

Les biodéchets : un levier de réussite

Voilà maintenant un semestre que Limersheim s'est lancée avec succès dans le tri des déchets alimentaires.



En effet, les chiffres indiquent que près d'une demi-tonne par mois de biodéchets sont collectés dans le village.

Sur les quelques 300 foyers, environ 45 % de la population utilise ce nouveau service.

Si vous n'avez pas encore franchi le cap, n'hésitez pas à vous rendre à la mairie ou au service de la gestion des déchets* pour récupérer votre « kit biodéchets ».

Services OM : *2 rue du Couvent 67150 ERSTEIN - Tél : 03 88 64 66 71

Des kits biodéchets pour faciliter le geste de tri

Ils sont composés : d'un bioseau, d'un lot de sacs kraft et d'un guide de tri.

Ces kits vous permettent de récolter vos biodéchets chez vous et de les amener aux bornes dédiées.

Vous pouvez les récupérer :

- ♦ - en Mairie
- ♦ au Service Gestion des Déchets Ménagers (2 rue du Couvent à Erstein)

Plus d'information au Service OM :
03.88.64.66.71 / service.om@cc-erstein.fr

ATTENTION :



Pour éviter les salissures sur les bornes de collecte et pour ne pas polluer les déchets alimentaires, il faut impérativement utiliser les sacs kraft fournis avec le kit (ou tout autre sachet kraft certifié biodégradable).

Il ne faut pas jeter les déchets alimentaires en vrac ni dans des récipients en plastique.

DÉSORMAIS CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

CONSEILS

- Ne pas les imbriquer
- Pas besoin de les laver
- Videz et aplatissez vos emballages

PAPERS, JOURNAUX, MAGAZINES,
BRIQUES ALIMENTAIRES ET
EMBALLAGES CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL,
BOÎTES DE CONSERVE...

BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE



Les objets en plastique doivent être
jetés dans votre poubelle d'ordures
ménagères ou déposés en déchèterie.



Bonne nouvelle : le geste de tri se simplifie pour en faire encore plus !

La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour l'environnement et le climat. Nous en sommes tous les acteurs.

Après la mise en place de la collecte des déchets alimentaires début 2022, une nouvelle étape va être franchie dès le **1^{er} janvier 2023** avec l'acceptation de **TOUS les emballages plastiques** dans nos bornes de tri.

Ainsi, mieux trier et réduire la quantité de déchets dans votre poubelle en enlevant tous les films plastiques, pots de yaourt, barquettes alimentaires etc... Devient encore plus facile.

Il n'y a plus d'excuses ! Une seule phrase à retenir : **au 1^{er} janvier tous les emballages plastiques et les papiers/cartons se trient**



Ecole Nature

Agathe, Mila, Léonore, Varvara, Marcus, Romain

Nous faisons des sorties « école nature » depuis l'année dernière. Le vendredi, nous sortons faire une activité dans la nature. Nous pouvons faire des maths (nous avons travaillé sur les lignes droites, sur les figures géométriques par exemple), nous faisons aussi du français lorsqu'il faut rédiger. Lors d'une sortie nous avons récolté de l'églantine, de l'aubépine, du houblon, du fusain.

A chaque fois, nous ramassons les déchets que nous trouvons à l'aide d'une pince à déchets.

Nous avons réalisé le sentier pieds nus qui se trouve au terrain de foot.

L'année dernière, pour notre sortie de fin d'année, tous les élèves des deux classes de l'école ont fait un pique-nique sous le noyer qui est notre point de rencontre.



Un moment important qui mobilise toute la classe : le pliage de la bâche.



Sortie de fin d'année, moment de détente après le pique-nique sous le noyer.

Matinée pain

Liza, Chloé, Gina, Lucas, Maël

Dans le cadre de la journée du goût organisée le 21 octobre dans notre école, nous avons fait une « matinée du pain ». Nous avons utilisé les ingrédients suivants : de la farine, de l'eau, de la levure, du sel, des graines, des noix. Nous avons utilisé un saladier et avons besoin d'un torchon.

Pour commencer nous avons mis la farine, l'eau et la levure, ensuite on a mélangé la pâte. Puis nous avons attendu que la pâte lève. Chacun a fait deux boules. Ensuite nous les avons mises dans le four pour la cuisson.

L'après-midi nous avons fait un grand goûter avec les élèves de maternelle et de CP. Chaque grand a offert un morceau de pain à un petit. Nous avons goûté du jus de pommes et du jus de raisin.



Le sentier pieds nus de Limersheim

Capucine, Louise, Yoann, Léo, Loris

C'est un endroit où on doit enlever les chaussures et les chaussettes pour marcher dans des bacs remplis de différentes matières naturelles.

Pour installer notre sentier, nous avons commencé par poser des piquets, nous avons fait des rectangles avec.

Nous avons mis de la ficelle autour des piquets pour délimiter nos carrés.

Il y a un groupe qui a creusé dans la terre, puis les enfants ont mis des planches de bois sur le contour. Ils ont formé 7 carrés.

Un autre groupe a rempli les carrés avec de la sciure, des marrons, de la laine de mouton, des feuilles, des bouchons de liège, des épis de maïs et des galets.

Au sentier pieds nus, il y a des règles à respecter : il faut marcher pieds nus, faire attention à ce qu'il y a dans les bacs, ne pas les mélanger, ne pas casser les bacs.



SENTIER PÉDÉS NUS



Le sport à l'école

Noémie, Aymerick, Clément, Florian, Jules

En janvier, février nous avons fait de la gymnastique, tous les jeudis après-midis à Erstein. Pendant une heure nous faisons des exercices comme marcher sur une poutre, faire des roulades avant et arrière, faire la roue.

Le cycle tennis a commencé en avril. On allait à Hindisheim au club de tennis avec Jean-Laurent, pendant 1h30. On a fait des matchs et lors de la dernière séance, Jean-Laurent a organisé le tournoi de « Roland Garros Hindi ». Damian était le grand vainqueur des CM et Maël le vainqueur des CE.

Lors du 3^{ème} trimestre, nous avons été à la piscine tous les vendredis matins. Nous étions dans l'eau pendant 45 minutes. Pour nous rendre à la piscine d'Erstein, nous avons pris le bus. Nous étions répartis dans des groupes en fonction de nos niveaux. Un groupe était avec la maîtresse et deux groupes avec des maîtres-nageurs.

Pendant 2 séances on a pu faire un parcours sur et dans l'eau. Lors de la dernière séance on a joué dans l'eau et on a fait du toboggan.

En septembre et en octobre nous avons fait du handball avec Sophie, l'intervenante. C'est un jeu qui oppose deux équipes et qui se joue avec un ballon. Au début de chaque séance on s'échauffait et on faisait des petits exercices comme tourner la balle autour de soi, la jeter en l'air... Ensuite, nous faisons des ateliers pour progresser : passes, dribbles, marquer des buts... A la fin il y avait les matchs.



Vélo insolite

Une super initiation au mois de septembre. On a essayé pleins de vélos : des minis vélos, des vélos sur lesquels on était couchés, des karts, des trottinettes, un vélo à deux places. Chaque groupe en a profité pendant 30 minutes. Pendant ce temps, l'intervenant faisait des grandes bulles de savon. C'était trop bien !



Accueil de Varvara, Ukrainienne de Limersheim

Léonore, Capucine, Louise, Liza, Maël et Yoann ont interviewé Varvara

La maîtresse a écrit : « Un jour du mois de mai dernier, Mr le Maire est arrivé à l'école, accompagné de 3 personnes. Nous allions faire la connaissance de Varvara, sa maman et sa tante. En effet, Varvara allait nous rejoindre le lundi suivant. Les enfants étaient tout excités. Ils se réjouissaient vraiment d'accueillir une nouvelle élève. Le week-end a été studieux pour accueillir au mieux Varvara dans notre classe, dans notre école. Le lundi est arrivé et toute la journée, nous avons essayé de faire des activités pour mettre cette enfant à l'aise. Nous avons préparé des badges avec le nom de chacun avec notre alphabet et l'alphabet cyrillique. Nous avons essayé d'apprendre des mots simples à Varvara et elle nous disait des mots en russe. Nous avons connu des moments cocasses lorsque le traducteur de mon téléphone ne traduisait pas correctement ce que je disais !

L'arrivée d'un enfant qui ne parle pas le français dans une classe particulière comme les nôtres (quadruple niveau) n'est vraiment pas évidente. Heureusement, Marie-André Guidat a été une aide quotidienne très précieuse. Ses connaissances de la langue russe nous ont été très utiles ! Marie-André a vraiment permis que l'adaptation se passe au mieux. Et je n'oublie pas les enfants pour qui les relations sont tellement faciles ! J'ai pu observer de vrais et beaux moments d'échange et de partage. Maintenant, Varvara est une élève au même titre que les autres même si elle ne fait pas toutes les activités comme les CM2, mais pour les enfants ce n'est plus la camarade ukrainienne, c'est une élève comme tous les autres ! »



1) Habtais-tu une ville ou un village ? *Une petite ville.*
Comment s'appelle-t-elle ? *Rubzehnoye*

2) En quelle classe étais-tu ? *En 4ème année (équivalence en France : CM1)*

3) Tu commençais l'école à quelle heure ? *À 8h*
Tu finissais à quelle heure ? *À 14h*

4) Est-ce que tu avais école le mercredi ? *Oui le matin et l'après-midi*
Le samedi ? *non*

5) Est-ce que tu mangeais à la cantine ? *On ramenait notre déjeuner mais si on oubliait le repas on pouvait payer.*

6) Quelle était ta matière préféré ? *La lecture*
Et celle que tu aimes le moins ? *L'ukrainien (comme le français pour nous). J'aime les leçons mais la langue n'est pas toujours bonne.*





L'accueil périscolaire de Limersheim, petite structure conviviale où les enfants sont encadrés au quotidien par Julien, ne manque pas de proposer des animations où chacun peut s'y retrouver.

Entre semaine à l'initiative des enfants (autour du monde numérique), activités sur le thème d'Halloween, les enfants peuvent découvrir ou redécouvrir, apprendre, tester tout en laissant libre cours à leur imagination.

Ils ont notamment pu parcourir les allées du labyrinthe de maïs de la Ferme KIEFFER en faisant la connaissance des enfants des accueils de Hindisheim et Saint-Ludan dans le cadre d'un projet de correspondance.

En effet, les allègements des protocoles sanitaires liés au COVID permettent davantage de souplesse pour mettre en place des projets entre différentes structures d'accueil.

Toujours grâce au protocole sanitaire plus souple, un goûter sera proposé prochainement aux parents. Ils seront accueillis autour de Bredele maison ou encore d'un thé. Ce temps convivial sera l'occasion pour les parents de découvrir l'univers dans lequel évolue leur enfant, d'échanger avec Julien et les autres parents. Il leur sera également proposé des jeux de société à partager avec leur enfant afin de passer un moment agréable qui sort du quotidien.

Dans la continuité de cette année scolaire, les enfants seront amenés à s'exprimer via des initiations au théâtre d'improvisation, par des activités et des projets qu'ils auront choisis et construits avec Julien.

Ils auront également l'occasion de créer leur propre jeu de société.

En effet, la découverte de nouveaux jeux de société est très plébiscité par les enfants de Limersheim. Ils pourront donc exprimer toute leur créativité et leur imagination au travers de ce projet.

Les parents, quant à eux, pourront, dans la limite du protocole sanitaire, participer à divers événements conviviaux : soirée loto, fête de fin d'année scolaire, ...



Accueil périscolaire

Pour tous renseignements, n'hésitez à contacter le périscolaire de St Ludan
au 03.88.64.36.90

Evènements 2022

Janvier

08/09	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
14	Collecte de sang 
30	Fête paroissiale en drive avec son traditionnel Baeckeoffe

Février

07	Conseil Municipal
19	Conseil Municipal des Enfants

Mars

07	Commission Réunie
11	Conseil d'école

Avril

02	Distribution des kits « Bio déchets » 
02/03	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
10	1 ^{er} tour des élections présidentielles 
11	Conseil Municipal
24	2 ^{ème} tour des élections présidentielles
29	Collecte de sang

Mai

02	Commission Réunie
06	Permis vélo à l'école
20	Fête des Voisins 
21	Conseil Municipal des Enfants
28	Journée de plantation pour le fleurissement du village

Juin

03	Conseil d'école
13	Conseil Municipal
25	Conseil Municipal des Enfants
25	Fête de la Musique organisée par la Chorale Sainte Cécile 



Juillet

02	Feu de la Saint Jean organisé par l'amicale des Sapeurs Pompiers 
21	Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim
09/10	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
22	Collecte de sang
29	Commission de sécurité Foyer Club St Denis

Août

19	Buvette éphémère organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers au « 6 cloches »
28	Journée de cohésion avec la société de chasse de Limersheim

Septembre

01	Rentrée scolaire
04	Dernière messe du Curé Etienne HELBERT à LIMERSHEIM
13	Visite de Limersheim de Mme la Sénatrice Elsa SCHALCK avec un passage à l'école. 
16	Buvette éphémère organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers
17	Conseil Municipal des Enfants
30	Collecte de sang



Octobre

03	Visite à Limersheim de Mme la Préfète Josiane CHEVALIER et Mme la Sous-Préfète Annick PAQUET Démarriage de la journée à Limersheim à la ferme KIEFFER 
03	Conseil Municipal
08	Nettoyage de l'Eglise pour la fête patronale
15/16	Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
21	Conseil d'école
31	Cérémonie du 11 novembre

Novembre

07	Conseil Municipal
26	Conseil Municipal des Enfants

Décembre

02	Vente de sapins de Noël par le PAL
02	Soirée After Work organisé par les Donneurs de Sang de Limersheim 
03	Téléthon 2022 organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers
06	Saint-Nicolas à l'école
10	Distribution des Paniers Gourmands aux Aînés
12	Conseil Municipal

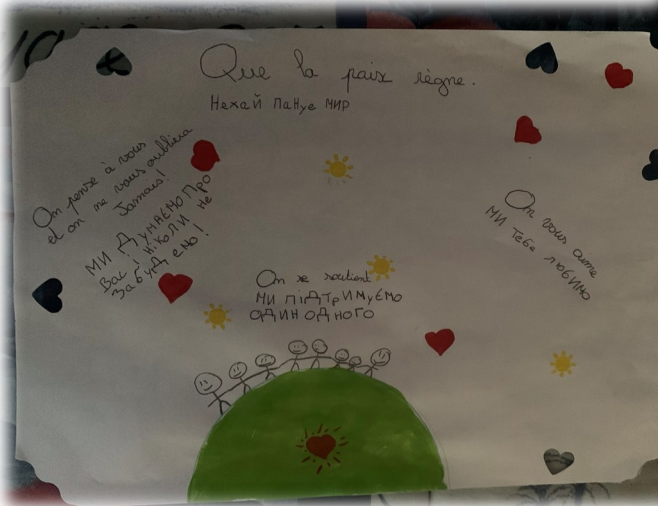
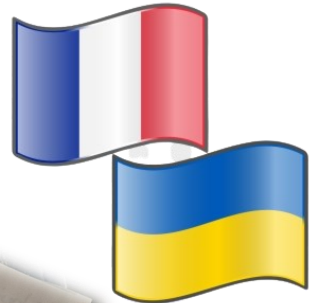
Retour en images sur l'année 2022

Bricolage de Pâques avec les enfants

2022



Collecte des enfants de l'école en faveur de l'Ukraine



2022



Fêtes des Voisins 2022

2022



Visite
de Mme la Préfète
à LIMERSHEIM

2022

Associations de Limersheim

Comme chaque année, nous vous présentons la liste des associations de Limersheim.

Nous vous publions également les textes écrits et remis par chaque association (uniquement la mise en page est réalisée par la Commune).



Merci à tous pour votre engagement

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
Correspondant local : Monsieur Laurent BEYHURST 35a, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	lindaetlau- rent@wanadoo.fr
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
Correspondant local : Monsieur Etienne BINNERT 5, rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
Responsable : Madame Marie-Pascale GAMBARELLI	pointlecture- limersheim@gmail.com
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
Président : Madame Angèle LUTZ 39, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 68 54 59
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
Président : Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
Président : Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
Présidente : Madame Elisa APRAHAMIAN 6, rue des Noyers 67150 Limersheim	contact.pal67@ gmail.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers	
Président : Monsieur Michel MUTSCHLER 2, rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
Prêtre à Limersheim	
Marc d'HOOGHE Presbytère HINDISHEIM	03 67 99 43 99
Conseil de Fabrique	
Présidente : Madame Claire VOLCK 4 A, rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
Président : Monsieur Quentin FENDER 11, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	quen- tin.fender@gmail.com
Association Ardepfel-Kimme	
Président : Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45



Comité des Fêtes de Limersheim



Pour information : Le Comité des fêtes de Limersheim propose la location de garnitures au prix d' 1 € la garniture (une table et deux bancs).

Cette location est uniquement réservée aux habitants de Limersheim.

Pour réserver, contacter Michel MUTSCHLER au 03.88.64.28.12

Association pour le don de sang bénévole - Limersheim

Pour cette année 2022, la participation aux collectes EST EN BAISSÉ, on tombe de 161 dons à 118 dons réparti de la manière suivante :

29 dons en janvier
29 dons en avril
28 dons en juillet
32 dons en septembre

Rappelons que les lieux de prélèvement risquent d'être fermés lorsqu'on passe à moins de 25 dons par collecte.

Avis aux parents de jeunes enfants

En 2023, si les contraintes liées au Covid restent allégées, on pourra envisager d'accueillir les enfants au coin jeux, pendant que leurs parents feront leur don.

Les enfants seront également invités à partager le repas à l'issue de la collecte.



AfterWork* de Noël



Organisé par les Donneurs de Sang de Limersheim

Vendredi 2 décembre 2022

à partir de 17h00

• Place de l'église - Limersheim



*AfterWork = Après le travail, je viens boire un petit coup (avec modération) pour décompresser avant le week end



La Theaterband

Une page se tourne... Il n'y aura plus de théâtre alsacien à Limersheim.

L'ensemble de la troupe de théâtre alsacien remercie chaleureusement les nombreux spectateurs qui ont assisté aux représentations pendant 34 ans.

Date des collectes 2023

1 ^{ère} collecte	20 janvier 2023
2 ^{ème} collecte	28 avril 2023
3 ^{ème} collecte	21 juillet 2023
4 ^{ème} collecte	29 septembre 2023

Notre petite bibliothèque a tout (ou presque) d'une grande!!

Des ateliers sur mesure!

Chaque semaine Marie Pascale accueille les maternelles autour des thématiques de saison en articulation avec le travail de Fabienne.

Ateliers de lecture, recherches, apéros littéraires ..Abigaëlle peut travailler avec un groupe de niveau pendant que l'autre œuvre à la bibliothèque.

Elle est secondée par Julie et Aurélie à l'accueil des petits le vendredi matin.

Aurélie de son côté a répondu favorablement à la demande de Fabienne et intervient en classe de Maternelle les mardis et jeudis matin pour favoriser l'accès au langage des petits qui cette année ont beaucoup de difficulté à s'adapter .



Des ouvrages variés et renouvelés!

Chaque année nous nous déplaçons à la Bibliothèque départementale de prêt à Truchtersheim pour choisir un nouveau stock d'ouvrages dont le nombre correspond, selon la règle, au nombre d'habitants de la commune. Nous pouvons, à tout moment, réserver un ouvrage, qui nous sera livré au moyen d'une navette (une fois par mois).

Beaucoup de dons enrichissent notre fond propre et nos rayonnages sont pleins.

La règle que nous avons adoptée est la suivante: nous retenons, en présence du donateur, les livres qui peuvent intéresser nos lecteurs et lui laissons le soin de récupérer les autres.

Nous avons demandé l'aide de notre référente BDBR pour « désherber » c'est-à-dire sortir des rayons les ouvrages Incorrecs, Ordinaires ou superficiels, Usés ou abimés, Périmés, Inadéquats (ne correspond pas au lectorat ou niveau de contenu inadapté) selon la méthode IOUPI

Dans l'armoire de la bibliothèque des rues , les ouvrages déposés sont souvent actuels et intéressants,

Le dépôt est direct et libre. le lecteur est libre aussi de garder l'ouvrage après lecture. Nous comptons sur chacun pour faire un peu d'ordre dans les rayonnages au moment des consultations.



Du matériel informatique performant et un nouveau logiciel!

La Communauté des Communes du Canton d'Erstein et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous a doté d'un nouveau matériel informatique : 2 ordinateurs, 2 douchettes et une imprimante.

L'installation du logiciel « décalog » nous permettra une meilleure gestion des stocks, des emprunts et retours.

Nous en sommes ravies!!



Horaires d'ouverture:

Lundi: 15h45/16h45	Vacances scolaires
Mercredi: 11h/12h	Samedi: 14h/15h
Vendredi: 15h45/16h45	
Samedi: 14h/15h	

Les bénévoles:

Aurélie, Adélaïde, Bernadette, Julie, M. Pascale, M. Jeanne, Paty, Sylvie.

Des espaces conviviaux et colorés!

La bibliothèque des rues , lieu de rendez vous!

Un « salon extérieur » autour de l'armoire de la bibliothèque des rues invite petits et grands au repos lecture.

Financé par la Commune , encadré par l'Espace jeune » et réalisé par les jeunes de Limersheim cet espace est particulièrement joyeux !



Avant les travaux



Pendant



Le résultat final

Une estrade colorée et confortable!

Une estrade dessinée par les bénévoles, réalisée par Jérôme et mise en peinture par le Conseil Municipal des Enfants permet aux enfants de profiter confortablement des « kamischibais » de Marie-Pascale.



Un espace jeu est en cours d'installation côté enfant , on pourra y emprunter des jeux de société pour jouer en famille.

Des animations pour tous!

La nuit de la lecture

Restrictions sanitaires obligent, pour la thématique **AMOUR** de la nuit de la lecture nous avons dû nous contenter de proposer aux habitants de venir afficher leurs « mots doux » sur la vitrine de la bibliothèque.



L'apéro dehors pour les écoliers!

Juste après l'école, juste avant l'été...



On se lit des histoires!



*On lance des paris sur
le nombre
de livres de l'armoire*



Et enfin...l'apéro!!

La journée mondiale du tricot

Comme chaque année au mois de juin on se réunit pour tricoter et discuter...

Un beau rendez vous (pour lequel on vient de loin) orchestré par Sylvie.



Paroisse Saint Denis

Au revoir, Père Etienne.

C'est le 4 septembre que le curé Etienne Helbert a célébré sa dernière messe à Limersheim.

Il aura œuvré pendant sept ans au service de la communauté des paroisses du Pays de St Ludan après avoir succédé au Père Edouard MEYER (curé de 1998 à 2015), secondé à partir de 2005 par le prêtre coopérateur, M. l'abbé Joseph OSTER (décédé en 2019).

Le curé Etienne a su redynamiser la communauté par sa simplicité, sa bienveillance, tout en restant proche de ses paroissiens.

Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Bienvenue au Père Marc d'Hooge, nouveau curé



Un prêtre s'en va, un autre arrive

Bienvenue au Père Marc d'Hooge, Âgé de 60 ans, le père d'Hooge est né à Bruxelles.

Sa maman est alsacienne et son papa belge.

Il obtient un bac littéraire puis un doctorat en théologie à l'université catholique de Louvain en Belgique. Il parle couramment plusieurs langues.

Après avoir exercé en tant que professeur de latin et de philosophie, il est désigné premier vicaire dans le 7ème arrondissement de Paris.

Il est nommé curé à Poitiers et pour se rapprocher de sa famille, il est accueilli par le diocèse de Strasbourg puis à Mulhouse et à Marienthal.

Il a été nommé en juin 2013, curé des quatre paroisses Bruche/Hasel. Le 25 septembre dernier lors de sa messe d'accueil et d'installation, le Père Marc d'Hooge est nommé nouveau curé de la communauté de paroisses de Saint-Ludan.

Le Père Marc est installé au presbytère de Hindisheim où il pourra jouir de sa passion : le bricolage.

*Nettoyage de l'église
À l'occasion de la fête patronale.
Merci aux paroissiens*



Chorale Sainte Cécile

En quête de spiritualité ? La chorale vous accueille à bras ouverts...

Un village tel que Limersheim vit grâce à son école, sa mairie, son (ou ses) église(s), sa caserne de pompiers, ses commerces (de proximité) et à tous les bénévoles qui animent la vie associative. Nous avons la chance de disposer de tous ces centres névralgiques dans notre coquet et paisible village.

Pour ceux qui aiment la musique, le chant, nous avons aussi la chorale Sainte-Cécile qui anime les messes et les cérémonies religieuses, les célébrations, les enterrements, et œuvre à la pratique religieuse aux côtés des curés qui se succèdent (père Etienne, puis père Marc).

En entonnant les chants liturgiques en polyphonie ou bien à l'unisson, on élève son âme, avec la grâce d'un Dieu universel, et l'on apprend à écouter l'autre (le ténor, le basse, la soprano, l'alto...). Cet exercice qui consiste à chanter avec justesse a le même effet que le yoga ; on se concentre sur la partition, et surtout sur la respiration, qui doit être lente pour que les cordes vocales puissent vibrer avec harmonie, et nous libérons ainsi nos esprits. On se rapproche à la fois des autres choristes, de l'assemblée des fidèles, mais aussi du céleste, presque de manière miraculeuse. C'est en écoutant l'autre que l'on développe son oreille, certes, mais surtout l'amour pour autrui, et que l'on s'évertue à partager nos valeurs communes. On se rend compte que la différence contribue à l'harmonie, et l'on apprend par ce biais à accepter l'autre tel qu'il ou elle est.

Durant les années Covid où les célébrations n'étaient pas autorisées, chacun a pu se replier sur soi pour se protéger, et profiter de ce moment de pause pour se poser les bonnes questions, réorienter ses priorités, et éventuellement chercher davantage de spiritualité, tant nécessaire à l'humanité.

La chorale de Limersheim s'est associée occasionnellement aux autres chorales de Hindisheim, de Nordhouse et d'Hipsheim, et a connu des moments forts en 2022 tels que :

- ♦ La chorale a aussi proposé un concert dans le cadre de la Fête de la Musique, le 25 juin 2022, en interprétant des chants populaires profanes (Belle île en Mer, etc.), toujours sous la direction de Véronique, en l'église de Limersheim. Ce concert a ravi (on l'espère !) les amis et membres de nos familles. Ce moment musical s'est prolongé par un moment de partage de nourritures (non plus célestes mais bien terrestres) et boissons, sur la place de l'église, en face du local des pompiers, par un temps radieux.



- ♦ Messe à Plobsheim - Notre Dame du Chêne le 31 juillet 2022, suivie d'un repas dans une auberge à Meistratzheim. Les chorales d'Alsace sont invitées tour à tour à animer la messe dans cette chapelle qui porte le même nom que le Chêne plusieurs fois centenaire, un arbre sacré à l'époque des druides (plus d'infos sur la Chapelle : <https://www.maisondenergie.fr/la-chapelle-notre-dame-du-chene-a-plobsheim-2/>).

La chorale Sainte-Cécile de Limersheim a eu l'honneur et le plaisir de chanter au cours de la messe dominicale du 31 juillet, sur ce lieu de culte exceptionnel.



- ♦ La messe d'au revoir à l'Abbé Etienne Helbert, le 4 septembre 2022 ; père Etienne aura passé 7 ans dans la Communauté de Paroisses du Pays de Saint Ludan. Il fut ému de découvrir le mandala de fleurs réalisé par Claire Volck et autres volontaires !
Au revoir et merci Père Etienne, vos sermons nous manqueront !



- ♦ La Messe d'accueil et d'installation du Père Marc D'Hooge, le 25 septembre 2022, lors de la Fête patronale en l'honneur des Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël, en l'église Saint Michel de Nordhouse. Père Marc nous propose de suivre la Sainte Règle de Saint Benoît : Ausculta, fili mi = Ecoute, ô mon fils, et tends l'oreille (Proverbes, 4, 20). La chorale ne saurait faire autre chose que suivre ce merveilleux conseil, au sens propre comme au sens figuré !



Allocution du Maire Stéphane Schaal , de Mme Claire Volck, Présidente du Conseil de Fabrique et mot de Père Marc

Il est important de remercier chaleureusement tous les organistes qui accompagnent la chorale.

Chaque répétition, chaque messe, chaque événement est une occasion de se retrouver dans la joie, la bonne humeur, dans un esprit de quête de spiritualité.

Si cela vous dit, rejoignez la chorale Sainte-Cécile !

Le chœur vous accueillera à cœurs ouverts...

AAPPMA Hindisheim-Limersheim

2020, année de désillusion et de peine multiple pour des amis disparus et une année de rien pour notre association.

En 2021 règne encore la crainte du confinement à répétition et peu d'optimisme à l'adhésion de nos membres avec la crainte d'une chute des cotisations.

Et puis vient cette année 2022 avec le constat que nos adhérents nous sont restés fidèles et qu'une fois de plus la progression est au rendez-vous.

Les rivières Scheer et Andlau ont tellement souffert de la disparition de leurs eaux et cela a causé une exceptionnelle et très forte mortalité de poissons et autres petites bêtes.

Malgré les efforts de quelques gens très motivés par la récupération et le sauvetage de nombreux poissons déplacés vers des lieux plus favorables. Combien de temps faudra-t-il pour que revienne la vie piscicole ?

Et demain en 2023; il nous faut craindre les mêmes déceptions et désillusion avec une sécheresse qui risque de se reproduire toujours et encore. Restons toutefois actif pour que l'association puisse continuer à vivre à la veille de son 100^{ème} anniversaire.

Quelques actions d'entretien des étangs et du site de notre chalet ont fait participer nos membres à la vie de l'association et de belles journées de pêche ont agrémenté cette saison qui bientôt touche à sa fin.

Il faut noter la belle ambiance qui entoure nos manifestations notamment lors des pêches des mardis; mais aussi la belle entente des jeunes de l'école de pêche qui pour la plupart sont licenciés à la Fédération Française de Pêche Sportive.

Et puis l'exceptionnelle performance de deux nos garçons qui ont participé au championnat de France de pêche au coup à Belfort soutenus par leurs moniteurs, le groupe carbolino et Jean-Luc MISCHLER président de la section FFPS du Bas-Rhin et nous tous adressons nos félicitations à Aurélien LOSSER et Bastien KAYSER qui plus que jamais sont motivés par de telles compétitions. Cette jeunesse qui s'intègre et participe de plus en plus à nos actions.

J'adresse mes remerciements à mon comité et aux amis-es proches pour leur effort donné à l'association et leur fort soutien qu'ils et elles m'apportent.

Le temps qui passe fera de l'association de pêche sa destinée; souhaitons-lui bon vent avec encore l'espoir de belle pêche sur une Andlau bientôt réhabilitée par les travaux toujours en cours.

Un grand merci à ceux qui soutiennent les associations.



Joseph FENDER
Président

Initiation à la Pêche

Découverte de l'environnement aquatique, respect de la nature, initiation, perfectionnement, techniques de pêche...

Si tu as entre 8 et 18 ans et que l'expérience te tente, n'hésite pas à contacter

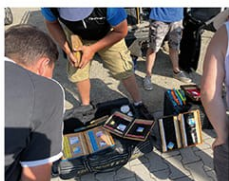
Thomas, Jean ou Pierre(s)



Tous les samedis de 9 h à 12 h

1^{ère} session 2022 : du 2 avril au 2 juillet

2^e session 2022 : du 3 septembre au 29 octobre



Sauvetage de poissons dans les rivières
(Sécheresse été 2022)



Renseignements et inscription :

Thomas REIBEL Tél. 06 83 98 97 40
Mail : mathos_67150@hotmail.fr
Jean ORTLIEB Tél. 06 21 45 32 85
Mail : Ortliebjean7@gmail.com
Pierre SCHAHL Tél. 06 86 97 72 33
Mail : anniewolf0224@orange.fr
Pierre LETTLER Absent en 2022

Parents Associés de Limersheim



2021-2022, un retour progressif « à la normale »

L'essence même de notre association est d'organiser des activités pour que les enfants et les parents puissent se retrouver, mais aussi des manifestations pour aider à financer les activités scolaires de nos enfants.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, nous avons pu à nouveau organiser des manifestations. Ces manifestations présentent un double objectif : partager des moments conviviaux et récolter des fonds afin d'aider financièrement l'école à organiser des activités scolaires.



La vente de Sapins de Noël

Une vente de sapins de Noël est proposée aux parents d'élèves et aux habitants du village. Ce service permet à chacun d'avoir un beau sapin pour Noël à un prix très avantageux et livré directement à Limersheim, à l'Atelier du Charron.

Faire Plaisir à nos enfants

A la période de Noël, le PAL a été heureux d'offrir à chaque enfant un cadeau surprise.

La Kermesse de l'école : juin 2022

A défaut de spectacle de fin d'année, dont l'organisation a été perturbée par la situation sanitaire durant l'année scolaire, le PAL a organisé une Kermesse en mettant à disposition de nombreux stands de jeux pour les enfants.

Nous avons également proposé une vente de boissons, de knacks et de gâteaux gentiment confectionnés et/ou apportés par les parents.



Et pour finir, un grand merci !

Un grand merci également aux enseignantes pour leur engagement envers nos enfants, surtout en cette période si particulière.

Rester en contact avec le PAL

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous exprimer en nous faisant part de vos idées et remarques par l'intermédiaire de notre adresse mail :

contact.pal67@gmail.com

Le PAL vous souhaite une très belle année 2023 et nous espérons encore beaucoup d'événements heureux pour nos enfants...

Les dernières nouvelles de la section



**SAPEURS-POMPIERS
du BAS-RHIN**

Décès :



Nous déplorons le décès d'une personne qui reste indissociable de la vie des sapeurs-pompiers de Limersheim.

Le capitaine honoraire Erwin BINNERT est décédé 25 janvier 2022.

Sapeur-pompier pendant 30 ans, de 1961 à 1991. Chef de corps et président de l'amicale de 1979 à 1991.

Chef de corps reconnu et apprécié, Erwin, avec des qualités évidentes de meneur d'hommes, a su créer une équipe de sapeurs-pompiers avec des valeurs telle que la camaraderie et la solidarité mais sans oublier le côté festif, car Erwin aimait la vie et les bonnes choses.

En tant que président de l'amicale, il a instauré entre autres les feux de saint Jean qui sont toujours d'actualités à ce jour.

Erwin a soutenu les sapeurs-pompiers en général, et en particulier ceux de Limersheim, jusqu'à la fin. Il fut encore présent à notre sainte Barbe en décembre 2021.

Nous disons simplement, avec beaucoup de respect et de sympathie, un grand merci pour ce que tu as fait et pour ce que tu as été.

Médaille :

Médaille d'argent pour 30 années de service pour le caporal-chef Jeannot ECKERT

Interventions :

Pour 2022 et à ce jour nous avons effectué 10 interventions, se répartissant comme suit :

- ♦ 6 interventions pour secours à personne à domicile.
- ♦ 2 interventions pour ouverture de porte.
- ♦ 1 intervention pour secours à personne sur la voie publique.
- ♦ 1 intervention pour feu

**Envie d'être utile, devenez
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**

Les nouvelles de l'amicale

Feu St Jean et Buvette

Après 2 années de disette, nous avons décidé d'organiser à nouveau les feux Saint Jean.



Cette décision fut un peu laborieuse, il est toujours un peu difficile de reprendre après une longue pause.

Elle fut également tardive et nous avons dû improviser.

Ayant un stock de bois ancien, nous avons commencé à construire une tour cylindrique qui est devenue une cabane, puis ayant encore du bois, s'est rajouté un camion échelle (pompiers oblige !).

Nous avons également restructuré la disposition, plusieurs petits chapiteaux au lieu d'un grand pour obtenir une fête plus champêtre et plus conviviale.

Le succès nous a surpris, au point d'être rapidement en rupture de stock au niveau des repas.

Donc finalement, une belle réussite

Pour 2022, côté festif, nous avons également innové en organisant une buvette éphémère.

Certes nous n'avons rien inventé, cela se fait sur d'autres villages.

Mais Limersheim à la (mauvaise) particularité de n'avoir aucun bar ou restaurant permanent.

Nous avons donc décidé de faire un essai et d'organiser un lieu de rencontre.

N'ayant pas trouvé vraiment de compromis pour le nom, nous l'avons simplement appelé « La buvette ». Il fallait également définir un lieu, dans le village (plus accessible) ou alors en dehors (plus bucolique).

Mais chez les pompiers, nous arrivons toujours à trouver un compromis. La première se fera aux six cloches. La nouveauté et la douceur des soirées d'été nous a assuré un beau succès.

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu soutenir ces événements par leur présence.



Michel MUTSCHLER et Philippe SCHAAL





ACTIVITÉS ET ANIMATIONS en 2021-2022 182 membres

Après deux années difficiles suite à la pandémie de Covid-19, notre association se remet à nouveau en route pour une nouvelle saison avec des effectifs en légère hausse.

Pétanque : les boulistes se retrouvent chaque lundi pour taquiner le cochonnet dans une ambiance sportive et conviviale. Plusieurs tournois internes sont organisés. En hiver nous sommes accueilli par le club Solidarité d'Illkirch qui dispose de terrains de jeux couverts et chauffés.

Vélo : 18 cyclistes ont participé aux 8 sorties découvertes de 70 km dans le Ried, en Allemagne, à Strasbourg et sur le piémont vosgien.

Balade matinale : chaque mardi matin on se retrouve pour une promenade dans les environs du village. Convivialité et bonne humeur garanties pour une quinzaine de participants.

Sorties pédestres : il s'agit d'une marche loisirs d'une dizaine de kilomètres avec souvent la découverte de patrimoines naturels ou culturels et qui se termine régulièrement par un repas au restaurant.

Balade pédestre vosgienne : C'est une marche digestive qui se déroule l'après-midi sur une distance d'environ 10km sur le piémont des Vosges.

Randonnées : une vingtaine de marcheurs arpentent régulièrement les sentiers du club vosgien. Ambiance assurée lors des repas tirés du sac dans les chalets et les refuges.

Informatique : Une cinquantaine de membres s'initient bimensuellement aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Sorties découvertes : Une vingtaine de membres ont participé à une visite guidée du Musée Militaire Park France consacré à la seconde guerre mondiale à La Wantzenau.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre association pour renforcer l'équipe d'animation ou pour créer de nouvelles sections pour jeunes et adultes.

En cette année 2022, rien n'a changé.



Malgré mes nombreux appels aux habitants à s'investir pour faire vivre ce village, il ne se passe presque plus rien. C'est même de pire en pire. Car chaque année qui passe voit le cercle des bénévoles se rétrécir. Le village est en train de mourir socialement à petit feu.

Alors une fois de plus j'en appelle aux jeunes générations de parents et d'adultes à enfin sortir de leur train-train quotidien et à reprendre un peu de vie publique.

Formons une communauté qui assurément fera croître ensemble le capital social, la solidarité, l'amitié, la fraternité et même la démocratie dans notre village.

Sans votre engagement, le village n'a aucun avenir, alors ne l'abandonnez pas !

Jean-Pierre Diebolt

Le mot des arboriculteurs de Hindisheim - Limersheim

Dans les vergers familiaux, l'année fruitière a été particulièrement difficile. En particulier, les fruits à noyaux n'ont pas été épargnés. En effet un insecte redoutable l'**Hoplocampe du prunier**, d'ailleurs assez peu connu des arboriculteurs amateurs est un ravageur occasionnel des vergers traditionnels de pruniers, mais il tend à devenir un ravageur permanent dans les plantations modernes. Deux espèces très voisines s'attaquent aux fruits (*Hoplocampa flava* L. et *Hoplocampa minuta* Christ). Concernant les dégâts sur jeunes fruits, on observe la présence d'un petit trou régulier avec une large cavité centrale au niveau du tiers apical des fruits. Avec une odeur caractéristique de punaise des bois. Les larves pénètrent dans les jeunes fruits et dévorent l'amande provoquant leur chute. Les dégâts sont notables lorsque la charge des arbres est faible. Donc cette année, pas de quetsches et surtout très peu de mirabelles.

Anticiper le changement climatique et le prévoir pour ne pas le subir

L'évolution des températures, observée au cours des 20 à 30 dernières années, s'est traduite par des modifications de comportement des différentes espèces de fruits et légumes. Alors que les cultures légumières sont confrontées de manière annuelle aux changements climatiques, les arbres fruitiers sont généralement mis en place pour plusieurs décennies.

On mesure sur ces cultures des impacts significatifs sur la phénologie - phases de développements saisonniers.

La plus significative concerne la période hivernale pendant laquelle les arbres sont en dormance et doivent cumuler un certain nombre d'heures de froid pour basculer vers la nouvelle saison végétative. Insuffisamment satisfaits, ces besoins en froid vont se traduire par une série de désordres physiologiques qui vont d'anomalies florales à la nécrose en passant par la chute du bourgeon floral.

Les *Prunus* (cerise, mirabelle, prune), et plus particulièrement l'abricotier, sont exposés à ce problème et certaines variétés sont devenues « climatiquement obsolescentes ». On observe que leur production est devenue trop irrégulière ou insuffisante pour dégager un revenu profitable. D'autres désordres sont observés tels que les décalages de floraison, selon les espèces, liés à une plus grande précocité ou des retards de floraison avec des conséquences sur les risques de gel.

Alexandre Dumas, fils, a dit « Voir c'est savoir, et savoir c'est prévoir ». Ces éléments de compréhension des mécanismes physiologiques des espèces fruitières et légumières sont nécessaires pour raisonner les stratégies des arboriculteurs.

La dormance du pommier : quantité de froid et anomalies florales

La levée de dormance est une étape importante dans la phénologie des rosaces fruitières. Elle conditionne la date mais surtout la qualité de la floraison. Les informations bibliographiques sont peu précises au sujet de la quantité de froid nécessaire à la levée de dormance et absentes lorsqu'il s'agit de caractériser les variétés récentes de pommiers.

Parmi les conséquences du changement climatique, le constat est que les hivers ont tendance à devenir plus doux.

La recherche du Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes tend à déterminer le nombre d'unités de froid nécessaire à la levée de dormance des principales variétés de pommiers, mais également de caractériser et d'illustrer les premières anomalies florales imputables au manque de froid.



*Pommier haute tige
des vergers traditionnels alsaciens*



*Pommier conduit
sur un scion,
un arbre à produire des fruits*

L'arboriculture familiale a un allié de poids : l'arbre haute tige

La rusticité - Ce terme a d'abord désigné ce qui avait rapport aux choses et aux mœurs de la campagne. Il est souvent associé, de manière péjorative, à l'idée de rudesse et de grossièreté souvent prêtée aux gens de la campagne. Depuis le XIXe siècle, il est attesté avec le sens technique de robustesse. Dans ce sens, il qualifie des plantes ou des animaux qui demandent peu de soins et, par extension, des machines ou des véhicules robustes requérant un entretien réduit. Dans le cas de plantes, elles sont qualifiées de rustiques lorsqu'elles résistent facilement à des conditions climatiques difficiles, très souvent lorsqu'elles peuvent supporter des gelées sévères se traduisant non seulement par des températures très basses, mais aussi pendant de longues périodes.

Ce peut être aussi une grande résistance au manque d'eau ou au contraire aux inondations, à un soleil violent et à de fortes chaleurs.

La rusticité d'une plante se caractérise aussi par sa résistance aux parasites. Enfin, elle peut se manifester par une facilité à la multiplier et sa capacité à vivre dans de nombreux types de sols, tout en étant peu sensible aux diverses pollutions, notamment atmosphériques. Une plante rustique demandera en résumé peu de soins pour son entretien.

*Arbre généreux, le pommier attire, arbre donné à tous, arbre aux fruits verts, aux fruits rouges, aux fruits parfaits et imparfaits. On croque la pomme, on savoure, on grimace...
Le pommier mûrit dans le temps. La pomme d'automne attend. Conçue au printemps, elle sait, pendant l'été, qu'elle peut mûrir encore et qu'elle peut mourir demain.*

Jeu de pommes, éditions Delatour France

La vigueur des arbres fruitiers

Ce terme d'abord écrit « vigur », puis « vigour » dérivé du latin vigor est apparu vers la fin du XI^e siècle avec un sens donnant l'idée de force aussi bien vitale que morale.

Le latin dérivait lui-même d'un mot qui s'employait à propos des plantes et qui avait à peu près la même idée de force, d'énergie. Il aura fallu attendre le XVI^e siècle pour que le mot retrouve en français son sens étymologique s'appliquant à la croissance des végétaux.

Dans le domaine de l'arboriculture, on caractérise la vigueur des porte-greffes, c'est-à-dire principalement celle à laquelle ceux-ci poussent, selon le type d'arbre que l'on désire obtenir.

Si l'on désire obtenir un arbre de dimensions relativement faibles et pouvant être facilement maîtrisé, notamment des espaliers, on choisira un porte-greffe de faible vigueur, mais si on désire obtenir un arbre de plein vent, on choisira un porte-greffe de forte vigueur, qui après greffage pourra atteindre une dimension importante.



Un champignon surprenant : Le Polypore hérissé (Inonotus hispidus)

De plus en plus présent dans de nombreux vergers. Les polypores se distinguent des Bolets, qui présentent eux aussi de nombreux tubes disposés sous le chapeau et se terminant par des pores, notamment par leur consistance le plus souvent coriace et des tubes liés à la chair et non séparables du reste du chapeau.

Les polypores font partie des basidiomycètes et regroupent des ordres très différents. Ils sont en majorité saprophytes. Certains sont parasites et quelques espèces plus rares seraient mycorrhiziennes.

On compte plus de 350 espèces de polypores en France pour environ 85% des espèces européennes.

La majorité d'entre eux décompose le bois mort, participant ainsi au recyclage du carbone et à la formation de l'humus. Il faut regretter le nettoyage de certains forestiers des arbres abattus ou des branches tombées. Cette pratique est néfaste aux cortèges des êtres vivants se nourrissant de bois morts (bactéries, arthropodes, champignons) et participant à la transformation de la matière carbonée.

Si un petit nombre de polypores possèdent un pied, la grande majorité fructifie directement sur le support.

Très peu sont comestibles en raison de leur texture très dure. La langue de bœuf (*Fistulina hepatica*) que l'on observe très souvent au pied des chênes est un des rares polypores consommables dans sa jeunesse. Toutefois, ce dernier champignon est un parasite.

Le nom du genre latin du polypore hérissé est tiré de son nom d'origine grecque inos (fibre) lié à la texture fibreuse de sa chair. Le nom d'espèce *hispidus* a été choisi en fonction du revêtement du chapeau qui est hérissé de poils grossiers. Cette espèce est parasite de divers feuillus.

La fructification est annuelle, et s'étale du printemps à l'automne. On note très souvent une fructification en console, de plus, on observe également plusieurs sur un même tronc. Les consoles peuvent réapparaître plusieurs années de suite sur un même arbre. En supprimant la ou les consoles, le mycélium du champignon reste vivant à l'intérieur du tronc.



*En tablette ou en console sur pommier
le polypore.*

La partie supérieure très poilue est de couleur brun orangé ou rougeâtre, puis noirâtre lors du vieillissement du champignon. La face inférieure hyménophorale, celle où se trouvent les pores, est jaunâtre jaune orangé. Avec le temps, elle devient souvent d'un brun noir.

Dans sa jeunesse, cette face est fréquemment ornée de petites gouttes de liquide clair ou de couleur légèrement ambrée. Cette forme d'exsudation de liquide coloré est caractéristique du genre *Inonotus*.

La largeur de ce champignon peut être de plusieurs dizaines de centimètres, fréquemment de 10 à 30 cm. Son épaisseur est de 10 à 30 mm. On trouve cette espèce de champignon sur les essences suivantes : chêne, platane, robinier, tilleul. Également sur pommier et poirier. Il a été remarqué que le mycélium ne tuait pas toujours l'arbre qu'il colonisait.

Héberger les mésanges

Les mésanges se font rares dans nos vergers, et pourtant elles consomment un grand nombre de chenilles et autres ravageurs des vergers.

Alors, où vais-je installer mon nichoir ?

Fixé sur un mur, fixé sur le tronc d'un arbre, suspendu à une grosse branche, suspendu dans un arbre jeune, encastré dans un mur ? Selon votre situation, vous prendrez en compte le poids et le système de fixation du nichoir.

Sachant que la hauteur du nichoir dépend de l'espèce à laquelle il est destiné. Ainsi, pour un nichoir à mésanges, une hauteur minimum du sol de 2 m est recommandée.

Question, mon nichoir sera-t-il accessible aux chats et autres petits prédateurs carnassiers ?

Vous choisirez alors un système en suspension libre.

En béton de bois, le nichoir aura une durée de vie supérieure à 30 ans. En bois imputrescible, mélèze, cèdre, le nichoir aura une durée de vie de plusieurs années et qui varie selon les conditions climatiques auxquelles il sera exposé.

Un nichoir est occupé par des oiseaux cavernicoles, c'est-à-dire qui nichent dans des cavités.

Les oiseaux qui construisent leur nid au sol, dans les buissons ou sur les branches ne rentrent pas dans un nichoir.

C'est le diamètre du trou d'envol qui est déterminant pour l'oiseau, ainsi que la taille de la chambre de nidification, et son éclairage aussi. Les nichoirs dont le trou d'envol est de 26 à 27 mm seront occupés par les mésanges de petites tailles, mésanges bleues, nonnettes, noires, éventuellement huppées.

Par contre les nichoirs au trou d'envol de 32 ou 34 mm seront occupés par les mésanges charbonnières, mais aussi par des mésanges bleues, nonnettes, noires ou huppées. Les gobe-mouches à collier ou noir, le rouge-queue front blanc, le torcol, la sittelle torchepot et les moineaux criquets ou domestiques seront les hôtes de ce type de nichoir.

Les nichoirs à orifice ovale, qui reçoivent plus de lumière, seront surtout occupés par des rouges-queues à front blanc.

Quand poser un nichoir ?

Un nichoir peut être installé à n'importe quelle période de l'année. Toutefois, il faut un certain temps pour que les oiseaux le découvrent, l'inspectent et le choisissent pour leur nichée. Une pose trop tardive au printemps



Conseils de pose et d'entretien

Un nichoir à mésanges sera placé à une hauteur minimum de 2 m du sol. Il n'existe pas de distance minimum à respecter entre les nichoirs, 2 couples de mésanges peuvent nicher dans le même arbre, pour autant que la nourriture soit suffisamment abondante dans l'espace environnant.

Par contre dans notre environnement les nichoirs doivent être orientés Est ou Sud-Est pour mettre l'orifice d'envol à l'abri des vents dominants et protéger les couvées des pluies et des intempéries

La visite annuelle du nichoir est conseillée en hiver, pour retirer les restes du nid de la saison précédente. Les mésanges construisent un nouveau nid chaque année. Il est en général inutile de laver le nichoir.

Si des parasites l'ont envahi, l'utilisation de détergent est formellement déconseillée, car cela pourrait être nocif pour les oiseaux. Laver le nichoir à l'eau, éventuellement additionnée d'un savon à pH neutre.

Etienne BINNERT



*Pommier haute tige
avec un nichoir pour mésanges*



Les Entreprises de Limersheim



Plâtrerie MUTSCHLER Denis 6, rue Binnen	03 88 64 94 57
KEIFLIN Carrelage 17, rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
Adelaïde KIENTZI Prétexzte art-thérapie 7, rue des Noyers adelaidekientzi@yahoo.fr	06 77 75 13 29
WM projets Monsieur Mickaël Wendling 58, rue Circulaire	06 22 02 10 20
Entreprise de battage GRAD 75, rue Circulaire	03 88 64 10 91
Ferme Kieffer Lieu-dit Auf Rotzen	06 06 66 96 87
Elsa massage Praticienne en massage bien-être certifiée Elsa.seuret@gmail.com	06 28 39 22 84
Origami et créations Madame Céline ALBERT origamietcreations@gmail.com	06 83 83 15 69
Jeanne&Crêpes Sur la place de l'église les mercredi soir à partir de 18h00	07 67 45 89 72
Nouvel R Nadia ROESSLINGER Coach de vie & bien-être 4, rue Circulaire	06 18 08 55 04

Les Hébergements à Limersheim



Meublés de tourisme ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
Gîtes WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

Les Producteurs de Limersheim



Monsieur Bernard HURSTEL Vente de fruits et légumes de saison 26, rue Circulaire	06 83 37 42 87
Madame Angèle LUTZ Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
Monsieur Sébastien FOESSEL « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la Gare	06 32 08 09 73

Votre entreprise ne figure pas dans le Bloc-notes ? N'hésitez pas et manifestez-vous auprès
du secrétariat de la Mairie.
mairie@limersheim.net

De nouvelles activités à la Ferme Kieffer



Nous proposons depuis 9 ans maintenant d'accueillir sur notre ferme des familles (locaux ou touristes), des écoles, périscolaires, crèches et bien d'autres pour diverses animations. Que ce soit pour venir fêter son anniversaire à la ferme, passer une journée avec son école, participer aux chasses aux œufs de Pâques ou parcourir le labyrinthe de maïs (en journée ou en soirée), nous accueillons majoritairement un public d'enfants.



Pouvoir partager la vie de nos animaux, notre quotidien à la ferme est vraiment devenu un plaisir et permet aux enfants de passer un moment « hors du temps » comme on nous le dit si souvent.

Nous avons proposé cette année deux nouvelles animations. Début d'année, au printemps, nous avons proposé un atelier vannerie, pour adultes. En effet, une nouvelle culture est venue succéder à la culture du tabac arrêté en 2020. Nous avons planté de l'osier, de la famille du saule, celui-ci est cultivé dans nos terres humides aux lieu-dit Klopsen et Kuhbruch.



De nombreux vanniers dans toute la France, vivent encore de cet artisanat et de nombreux stages se développent pour apprendre à tresser son propre panier. Nous avons proposé ce printemps 2022 de réaliser un œuf de Pâques géant en tressage aléatoire. Nous pensons mettre en place pour la fin de l'hiver un stage confection d'un panier.

La seconde nouvelle animation s'est déroulée cet automne avec les ateliers « Viens décorer ta citrouille ! », qui ont eu un vrai succès. Plus de 300 citrouilles ont été ramassées par les enfants dans notre champ. Après les avoir lavées puis séchées, les enfants et leurs parents ont pu dessiner dessus pour les décorer. À la vue des nombreux commentaires positifs, cette animation sera à nouveau proposée en octobre 2023.



Une autre nouveauté sera mise en place à l'automne 2023, en plus des traditionnelles soirées labyrinthe nocturne pour halloween destinées aux familles et jeunes publics, une soirée supplémentaire en mode « Frissons » sera organisée, zombie, fantômes et autres monstres vous feront frissonner.

La ferme est ouverte de mi-mars à fin octobre pour l'accueil des classes, les visites libres aux animaux ou les animations nourrissage. Le labyrinthe de maïs ouvre début juillet jusque fin octobre, et les anniversaires à la ferme sont proposés toute l'année sauf de mi-décembre à début février.

Un planning avec les jours d'ouvertures aux familles est constamment réactualisé sur notre site internet ainsi que sur nos pages Facebook et Instagram qui sont régulièrement alimentées d'informations diverses et de nombreuses photos de notre quotidien. N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux !!

Afin de permettre à chaque visiteur de passer un moment agréable chez nous et de maîtriser le nombre de personnes sur la ferme, toutes les visites, quelles qu'elles soient, se font uniquement sur réservation et au rythme de nos travaux dans les champs.

Pour 2023, voici déjà les dates de certaines animations :

- ◆ Ateliers vannerie en janvier (confection d'un panier) et en mars (décoration Pâques)
- ◆ Les Chasses aux œufs de Pâques les Samedi 01, Mercredi 5, Vendredi 7 et Samedi 8 Avril
- ◆ Viens décorer ta citrouille les Samedis 7, 14 et 21 et Mercredi 11 et 18 Octobre
- ◆ Soirée labyrinthe nocturne une par mois en Août et Septembre puis 3 dates pour Halloween fin Octobre

Contact : Manue au 06.06.66.96.87 ou fermekieffer@gmail.com et pleins d'informations sur notre site internet www.ferme-kieffer.fr

Un nouveau commerce à Limersheim



Le premier Bar Truck alsacien est arrivé sur les routes limersheimois au courant de l'été 2022.

Celui-ci est intitulé : le Bistrot de Villages (ou le BDV pour les intimes).

Son concept est simple : proposer de la petite restauration à base de produits 100% alsaciens à bord d'un véhicule unique en son genre !

Au menu, de la tarte flambée cuite au feu de bois & des planchettes de charcuterie, fromage ou végétarienne.

Du côté des boissons, une proposition de bières pression, bières bouteille, vins, crémants, soft, café & tisane sont venus étancher la soif et des petites douceurs ont agrémenté le tout selon les saisons.

À noter : l'ensemble des produits est sourcé auprès de producteurs locaux & indépendants.

Tout les produits ont pu être consommé sur place ou à emporter. Une trentaine de places assises a également été proposée tout autour du Bar Truck ainsi que les garnitures champêtres mises à disposition par la Commune de LIMERSHEIM.

Le Bistrot de Villages a fait ses arrêts à Limersheim sur la place en face de l'Église, tous les lundis des semaines impaires à partir de 16h à compter du 1^{er} août 2022.



Retour à LIMERSHEIM au printemps 2023





Pour en savoir plus, n'hésitez pas à le suivre sur le site internet : www.bistrotdevillages.fr

Sur Facebook : Bistrot de Villages ou encore sur Instagram : [bistrot.de.villages](https://www.instagram.com/bistrot.de.villages)

Clément du Bistrot de Villages
06.79.74.99.98

Le Bloc-notes

Le secrétariat de la Mairie est fermé du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus.



Jour	Horaire
Lundi	9h00 à 12h00
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	16h00 à 19h00
Vendredi	9h00 à 12h00
Permanence des élus le jeudi de 19h00 à 20h00	

S'Limersher Blattel N°34

Directeur de la publication

Stéphane SCHAAL
Maire de Limersheim

Mise en page

Stéphane SCHAAL
Cécile NUSS

Impression

L'ESSOR esat

